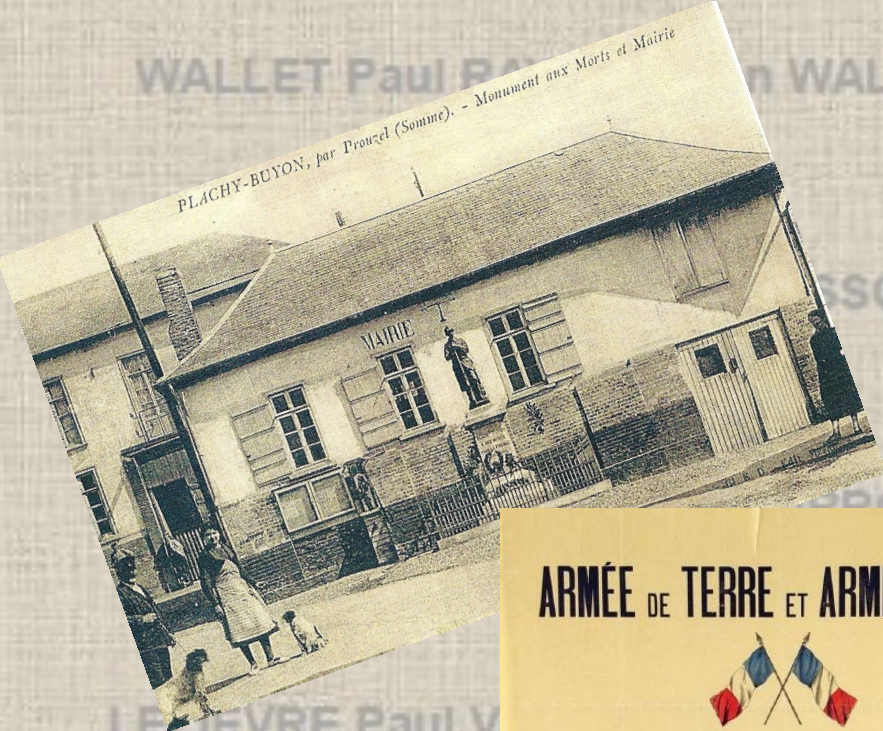


LE LIEN

Bulletin Municipal de Plachy-Buyon



PLACHY-BUYON, par Prouzel (Somme). - Monument aux Morts et Mairie



ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le 2^e Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

- 1^{er} à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;
- 2^e à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine.

LELIEVRE Paul V

LENGER Armand

VÉRITÉ Andrée WA

VASSEUR Ern



ANTHAM Franç



DAIRE Jules LELIEVRE Paul VASSEUR Aut

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Vœux du maire | 4 |
| L'équipe municipale | 7 |
| Les commissions municipales | 8 |
| Les syndicats intercommunaux | 9 |
| Budget communal - recettes / dépenses | 10 |
| Les travaux d'investissement dans la commune en 2014 | 12 |
| Avancées sur le réseau d'assainissement | 14 |
| Plan zéro phyto et charte d'entretien des espaces publics | 16 |
| Informations pratiques | 18 |
| Gendarmerie et police municipale : qui fait quoi? | 20 |
| Ils nous ont quittés | 22 |
| Etat-civil | 23 |
| Le regroupement pédagogique de Plachy-Buyon / Prouzel | 24 |
| A.L.S.H. | 27 |
| | |
| Le repas des aînés | 30 |
| Parcours du cœur | 31 |
| Marché de printemps | 32 |
| Fête des voisins | 33 |
| Fête du village | 34 |
| Fête de la musique | 35 |
| Fête nationale | 36 |
| Sortie à Bagatelle | 37 |
| Journée du patrimoine | 38 |
| Laser game | 39 |
| Ecce Homo | 40 |
| Halloween | 41 |
| Exposition Allain Houart | 41 |
| Bourse aux jouets | 42 |
| Téléthon | 42 |
| Noël au village | 43 |
| | |
| Liste des associations | 44 |
| Bibliothèque | 45 |
| Amicale des aînés - nostalgie et perspectives | 46 |
| Association des parents d'élèves Plachy-Buyon / Prouzel | 47 |
| Association des anciens combattants de Plachy-Buyon et de ses environs | 48 |
| Amicale des donneurs de sang de Plachy-Buyon | 50 |
| Société de chasse | 51 |
| Team Dream Carp | 52 |
| Association de pêche « L'eau vive » | 53 |
| Association Esperanto 80 | 54 |
| Association Sportive Prouzel - Plachy (football) | 55 |
| Tennis Club de la Coulée Verte | 56 |
| Basket Ball Club du Contynois | 57 |
| Badminton | 58 |
| Club de gymnastique | 59 |
| Baby gym du Val de Selle | 60 |
| Association yoga en Picardie | 61 |
| Dixieland Combo | 62 |
| | |
| Liste des commerçants et artisans | 63 |
| Du nouveau à votre service | 64 |
| L'agenda des manifestations | 66 |

VŒUX DU MAIRE

9 JANVIER 2015

Monsieur le conseiller général,
Monsieur le président, mesdames et messieurs les vice-présidents de la
communauté de communes,
mesdames et messieurs les élus,
mesdames, messieurs,
chers amis,

Pour la seconde fois je préside la cérémonie des vœux dans notre village. C'est toujours avec un plaisir partagé que l'ensemble du conseil municipal accueille les nouveaux habitants mais retrouve aussi ceux, plus anciens, qui forment le socle de notre communauté.

Merci à vous qui avez répondu à notre invitation et c'est au nom de l'ensemble du conseil municipal que je vous adresse tous nos vœux pour l'année 2015. Puisse cette année vous apporter joie, sérénité, prospérité mais surtout la santé la meilleure possible.

Avant de poursuivre cette cérémonie, en hommage aux victimes de l'attentat perpétré contre le journal « Charlie Hebdo » et le magasin israélien de Vincennes ainsi que pour défendre notre attachement aux valeurs fondamentales de notre Pays, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence. Je vous remercie.

Je tiens à excuser Jean-Luc HUYON, Franck LECRIVAIN, deux conseillers municipaux, le père Jean-Marie POITOUT, curé de la paroisse et tous ceux retenus par d'autres obligations.

L'année 2014 a été jalonnée par de nombreux événements. Tout d'abord les élections des 23 et 30 mars ont apporté un changement important dans l'équipe municipale puisque seulement quatre anciens conseillers ont vu la reconduction de leur mandat. Onze nouveaux conseillers ont donc été élus, la première fois pour certains, dans une quasi-sérénité entre les deux listes en présence. Quatre adjoints m'assistent dans les différentes missions incombant à la commune : madame Martine FAUQUEMBERGUE, messieurs Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET et Frédéric CHIVOT. Les attributions de chacun sont précisées sur le site Internet de la commune. Un comité des fêtes a été créé et a bien pris ses marques dans l'organisation des manifestations du village.

Les élections européennes du 25 mai 2014 se sont déroulées dans le plus grand calme et n'ont pas entraîné une grande participation. Les élections sénatoriales ont eu lieu le 28 septembre 2014. La commune de PLACHY-BUYON disposait de trois « grands électeurs » parmi les membres du conseil municipal.

Le repas républicain du 13 juillet a connu son succès habituel même si les mauvaises conditions météorologiques de la journée avaient annoncé un report possible du feu d'artifice. Une fenêtre de tir et une rapide mise en place des fusées par le service technique, un adjoint et moi-même ont permis de clôturer cette soirée pour la satisfaction de tous. La réactivation des animations du 14 juillet par le comité des fêtes a attiré beaucoup d'enfants et renoué avec la tradition. Le voyage des jeunes à Bagatelle a rencontré un franc succès.

Le 26 octobre le semi-marathon de l'Ecce Homo a drainé des concurrents de qualité avec le succès traditionnel. Il m'est agréable de remercier l'équipe organisatrice et l'ensemble de tous les acteurs (secrétaires, signaleurs, ravitailleurs et autres) pour la parfaite maîtrise de l'ensemble du dispositif.

Vous avez été informés par le bulletin « Plachy-Buyon infos » de septembre dernier du contenu de l'arrêté municipal en date du 25 juillet 2014 qui prescrit à chaque habitant (propriétaire, locataire, usufruitier...) de balayer ou tondre le trottoir, de nettoyer le caniveau, d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires afin de protéger la rivière et les nappes phréatiques. Ce même arrêté, pris en application du règlement sanitaire départemental prescrit en outre le balayage et le ramassage des feuilles, le déneigement des trottoirs, l'égavage des haies et des arbres, précise les règles concernant les ordures ménagères, les déjections canines et les nuisances sonores. Pour obtenir des résultats satisfaisants il est important que vous tous concouriez, chacun en ce qui vous concerne, à son exécution et remplissiez les obligations qui vous sont imposées dans l'intérêt commun. Mieux vaut passer cinq minutes par semaine pour arracher



les herbes indésirables qu'une heure ou deux plus tard pour remédier à une négligence ou un oubli.

Depuis la rentrée de septembre le sujet le plus préoccupant pour les parents est relatif au nouvel aménagement du rythme scolaire imposé par la Loi. La communauté de communes du canton de Conty qui possède la compétence scolaire dans ses attributions, s'est efforcée de limiter les inconvénients qui en résultaient en fonction de ses contraintes budgétaires, en concertation avec les représentants des parents, les enseignants et les transporteurs scolaires. Tout n'est pas satisfaisant au plus haut degré et les parents ont dû s'adapter en fonction de leurs propres activités.

Vous êtes tous informés du projet de construction de la station d'épuration intercommunale. Véritable « Arlésienne » depuis plus d'une décennie, la première tranche de travaux débutera, sauf imprévu, au printemps de cette année. Les marchés ont été conclus avec les entreprises et les financements, autres que les subventions d'Etat, sont en cours de négociation avec la caisse des dépôts et consignations. C'est un vaste projet qui regroupe les communes de Prouzel, Bacouël et Plachy-Buyon et qui s'étalera sur plusieurs années. Le montant global du marché s'élève à quelque 7,6 millions d'euros.

A Plachy-Buyon la première tranche de travaux comprend la construction de la nouvelle station d'épuration sur la route de Bacouël, le raccordement de tous les logements déjà reliés à l'ancienne station (Val de Selle, L'Orée et la Clé des Champs), la pose de canalisations et d'installations de refoulement pour desservir les rues de la Fontaine, du Commandant Dodart, de Creuse, de l'Ecce Homo, de la place du Petit Plachy et de la rue de la Gare.

Les habitants s'interrogent à juste titre sur les modalités de raccordement de leur logement au réseau ainsi créé (emplacement, délai de raccordement, coût, financement, subventions possibles maître d'œuvre,...etc.). Une réunion d'information générale regroupant les habitants de Prouzel et Plachy est programmée le jeudi 22 janvier 2015 à 19 heures dans la salle des fêtes de Bacouël. Toutes les questions pourront être posées auprès des techniciens et des élus concernés. Une seconde réunion spécifique aux habitants de Plachy-Buyon aura lieu le 18 février 2015 dans la salle polyvalente de la commune. Pour l'une et l'autre de ces réunions chacun recevra une invitation séparée dans sa boîte aux lettres. Veillez à ne pas les jeter au même titre que les publicités habituelles.

J'ai entendu dire à plusieurs reprises que la commune de Plachy était « riche », peut-être en raison de l'imaginaire, consécutif au legs effectué par Madame Anny FLINTHAM WALLET. Certes la valeur totale de ce legs (terres agricoles, immeubles à Amiens et Plachy) représente un capital important mais il est immobilisé et assorti de conditions drastiques à respecter (délai d'aliénation de 30, 25 et 10 ans) et de charges qu'il incombe à la commune d'honorer (travaux de peinture, réfection de toiture, remplacement de canalisations...) ou de supporter (impayés, chauffage, impôts fonciers...) et qui grèvent d'autant les revenus annuels prévisibles. Dans ce cadre, pour l'année 2014 le budget communal a perçu la somme de 45.450,69 euros et a dû payer la somme de 10988,49 euros, non compris le temps passé par le secrétariat de mairie pour la gestion de cet immobilier.

Ce n'est pas « Byzance » pour autant et il convient d'être particulièrement vigilant dans le domaine budgétaire et ce, d'autant que le gouvernement va baisser sur quatre ans (2014 à 2017) quelque 28 milliards d'euros de dotation globale aux collectivités territoriales (6,5% en 2015) tout en augmentant leurs charges.

Peut-être est-ce la volonté des pouvoirs publics d'affaiblir les communes et d'entraîner leur dissolution dans de grands ensembles, prémices à la suppression du premier échelon de proximité et de citoyenneté que représente la commune. La mutualisation des dépenses de fonctionnement paraît illusoire. La Cour des Comptes ne cesse d'observer que les dépenses s'accroissent. Ce n'est pas vraiment un paradoxe car on n'administre bien que de près, sous le contrôle des élus et des citoyens.

L'année 2015 verra également la réforme territoriale se mettre en place. La nouvelle organisation des régions entraînera la modification du conseil général et la réforme de l'intercommunalité. Les élections sont fixées les 22 et 29 mars 2015 pour les conseillers départementaux mais les dates ne sont pas encore connues pour les conseillers régionaux. Espérons que toutes ces modifications ne seront pas autant de tracas et d'augmentation des charges pour les élus de base que nous sommes.

La période hivernale débute. Le marché de salage et de déneigement des routes a été reconduit par la communauté de communes du canton de Conty avec, en ce qui nous concerne, l'entreprise PILLON de Plachy-Buyon. Les recommandations faites et les dispositions prises l'an dernier à pareille époque restent valables.

La commune est toujours engagée dans l'action « zéro phyto ». Je compte sur la bonne volonté de chacun pour y adhérer le plus sérieusement possible et réduire au maximum les produits toxiques pour notre environnement et les nappes phréatiques en particulier.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel administratif et technique de la commune pour son engagement au profit de la collectivité. Des critiques sont exprimées de temps à autre mais dans l'ensemble le travail est correctement fait. Un agent administratif a pris ses fonctions en juillet 2014 dans le cadre d'un contrat temporaire d'aide à la recherche d'emploi (C.A.E) et à temps partiel. Il s'agit de mademoiselle Hélène VERMEULEN, très efficace et qui rend des services de qualité au sein du secrétariat. Elle a permis d'augmenter les plages horaires d'ouverture de la mairie au public et c'est elle qui met en page le bulletin annuel communal.

Je remercie enfin l'ensemble du conseil municipal qui a pris la mesure des tâches qui nous incombent et sa part dans la réussite des réalisations communales (repas et colis des aînés, parcours du cœur, marché de printemps, fête du village, animations diverses, repas républicain, feu d'artifice, voyage des jeunes, semi-marathon, fête de Noël, soirée des Lumières, et bientôt le N°41 du Lien à paraître.) Tous ont également eu à cœur de bien représenter la commune au sein des réunions, des instances intercommunales, cantonales et départementales.

Pour clore mon propos il faut saluer également tous les présidents et membres de toutes les associations qui animent durant l'année leurs différentes sections et maintiennent l'excellente convivialité dans notre village. Comme chaque année ils vous informeront de leurs activités et de leurs projets dans le prochain bulletin annuel.

Je vous réitère tous mes vœux. Que 2015 soit une belle année pour vous tous et vos familles. Et je vous inviterai à partager la galette des rois après que les différents présidentes et présidents d'associations ainsi que les nouveaux habitants se soient présentés. Je vous remercie de votre attention.

Lionel NORMAND
Maire de PLACHY-BUYON



MAIRE



Lionel Normand

1ère ADJOINTE



**Martine
FAUQUEMBERGUE**
CCAS, Communication
et Ecoles

2ème ADJOINT



**Jean-Luc
HERMANT**
Urbanisme, Eau
et Assainissement

3ème ADJOINT



**Christian
HERBET**
Environnement,
bâtiments, voirie et
espaces verts

4ème ADJOINT



**Frédéric
CHIVOT**
Animations communales,
culturelles, sportives
et associatives

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Laurie
BUQUET**



**Evelyne
FRABOULET**



**Jean
GERME**



**Manuel
HENOCQUE**



**Jean-Luc
HUYON**



**Olivier
LAMBERT**



**Franck
LECRIVAIN**



**Jacques
LEMOINE**



**Eric
MENARD**



**Jean-Michel
SALON**

Monsieur le Maire est membre de droit de chaque commission, il laisse la délégation selon sa présence aux Présidents des Commissions.

Finances

Président : Lionel NORMAND

Membres : tous les membres du Conseil Municipal

Urbanisme – Eau – Assainissement

Président : Jean-Luc HERMANT

Membres : Jean-Michel SALON, Jacques LEMOINE, Laurie BUQUET, Olivier LAMBERT, Franck LECRIVAIN

Environnement – Cadre de vie – Aménagement paysager – Entretien des espaces verts

Président : Christian HERBET

Membres : Evelyne FRABOULET, Laurie BUQUET, Jean-Michel SALON, Jacques LEMOINE

Sécurité – Entretien du patrimoine et des bâtiments – Aménagement voirie – Prévention

Président : Jean-Luc HERMANT

Membres : Jean-Michel SALON, Laurie BUQUET, Eric MENARD, Jean-Luc HUYON

Animations culturelles et associatives

Président : Frédéric CHIVOT

Membres : Olivier LAMBERT, Evelyne FRABOULET, Jean-Luc HERMANT, Jacques LEMOINE, Jean-Luc HUYON, Franck LECRIVAIN, Martine FAUQUEMBERGUE



Commission Communale des Impôts Directs

Locaux

Président : Lionel NORMAND

Commissaires titulaires : Laurent TELLIER, André BALUT, Jean-Claude DRODE, Gilles GERMAIN, Chantal BACHELAY, Michel TATTEBAUT (Hébécourt)

Commissaires suppléants : André NAMONT, Christophe BELLARD, Alain WILLOT, Alain COULON, Hervé GUILMANT, Marie-Reine FARCY (Bacouël sur Selle)

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Lionel NORMAND

Membres issus du Conseil Municipal : Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Michel SALON, Laurie BUQUET, Franck LECRIVAIN

Membres extérieurs : Patricia DUBOIS, Christiane HERBET, Jean-Pierre de SAINT-ACHEUL, Marie-Claude HERMANT

Appels d'offres

Président : Lionel NORMAND

Membres : Jean-Luc HERMANT, Olivier LAMBERT, Eric MENARD

Commission SAPIN (ouverture des plis)

Président : Lionel NORMAND

Membres : Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET

Communication

Présidente : Martine FAUQUEMBERGUE
Membres : Frédéric CHIVOT, Laurie BUQUET, Jean-Michel SALON

Déléguée au conseil d'école

Martine FAUQUEMBERGUE

Fédération départementale de l'électricité 80

Assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et le financement des travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux pour le compte des communes adhérentes dans les domaines de l'éclairage public, du réseau des télécommunications, du service public de distribution du gaz de ville.

Titulaires : Franck LECRIVAIN et Jean-Michel SALON

Suppléants : Jean-Luc HERMANT et Christian HERBET

TRINOVAL

Les statuts de ce syndicat permettent aux communautés de communes qui ont repris la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » d'y adhérer. La commune de Plachy-Buyon a transféré cette compétence en juillet 2008 à la Communauté de Communes du Canton de Conty. Cette dernière est chargée de collecter les redevances pour le compte de TRINOVAL et pourra de ce fait bénéficier de la Dotation Globale du Fonctionnement.

Titulaire : Manuel HENOCQUE

Suppléante : Evelyne FRABOULET

S.I.A.V.S. – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle

Créé en 2001 et composé de 3 communes : Bacouël, Plachy-Buyon, Prouzel, , ce syndicat est chargé d'examiner toutes les études nécessaires à la réalisation d'un système de canalisations pour acheminer les eaux résiduaires vers une station d'épuration et réaliser ainsi l'assainissement collectif.

Titulaires : Lionel NORMAND, Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET

Suppléants : Jean-Michel SALON

AMEVA – Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme

Ce syndicat est chargé d'organiser, dans le respect du milieu naturel et des procédures, la mise en cohérence des travaux nécessaires à la protection des personnes et des biens et l'aménagement écologique des cours d'eau du bassin de la Somme. Depuis juillet 2008, la Communauté de Communes adhère à l'AMEVA à la place des 13 communes adhérentes au canton. Elle y est représentée par deux délégués titulaires, dont Monsieur de L'EPINE; Maire de Prouzel avec à ses côtés d'autres communautés de communes et associations syndicales dont celle de la rivière la Selle et de ses affluents représentée, au niveau de la commune, par Monsieur LAMBERT et Monsieur SALON.

NOS REPRÉSENTANTS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY

Martine FAUQUEMBERGUE : Enfance, jeunesse et scolaire - Action Sociale

Jean-Luc HERMANT : Voirie et assainissement non collectif

Lionel NORMAND : Membre du bureau et commission d'ouverture des plis

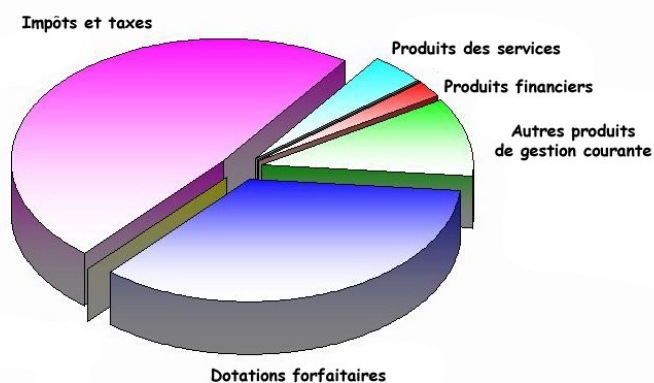
FUNCTIONNEMENT

| Recettes | |
|--|---------------------|
| Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...) | 15 428,00 € |
| Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...) | 20 319,00 € |
| Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylônes...) | 253 691,00 € |
| Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fonds national de taxe professionnelle...) | 205 128,00 € |
| Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...) | 48 105,00 € |
| TOTAL | 542 671,00 € |

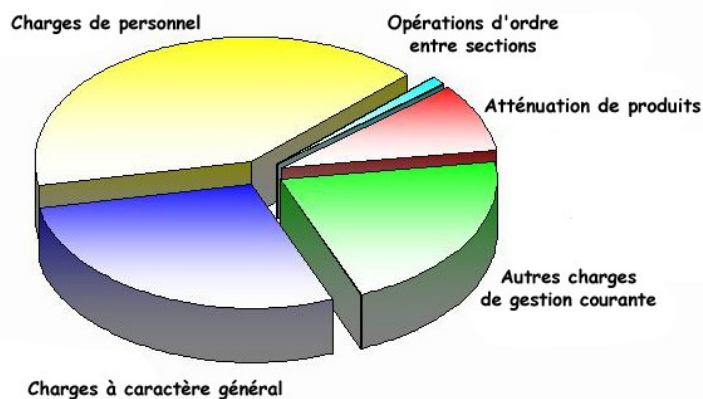
| Dépenses | |
|---|---------------------|
| Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiment et terrain, fêtes et cérémonie...) | 119 689,00 € |
| Charges de personnel communal (payes, charges sociales, cotisations...) | 189 272,00 € |
| Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR) | 36 058 € |
| Autres charges de gestion courantes (Indemnités élus, Versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...) | 88 037,00 € |
| Charges financières (Intérêts d'emprunt...) | 7 821,00 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 4 046,00 € |
| TOTAL | 444 923,00 € |

Excédent de fonctionnement 2014 : 97 748,00 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



INVESTISSEMENT

| Recettes | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Dons et legs en capital | 6 727,00 € |
| Taxe d'aménagement | 19 171,00 € |
| Subventions (Conseil Général) | 1 930,00 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 4 046,00 € |
| TOTAL | 31 874,00 € |

| Dépenses | |
|---|--------------------|
| Remaniage toiture | 7 485,00 € |
| Panneaux de signalisation | 1 415,00 € |
| Solde point lumineux rue des Clabaudois | 628,00 € |
| Lame de déneigement, épandeur de sel, broyeur de végétaux, taille-haie, tente de réception, coffre fort | 7 804,00 € |
| Illuminations de Noel | 3 318,00 € |
| Remboursement d'emprunts | 33 983,00 € |
| TOTAL | 54 633,00 € |

Déficit d'investissement 2014 : 22 759,00 €
 Résultat de l'exercice : 97 748 - 22 759 = 74 989,00 €

TAUX DES TAXES LOCALES

| | 2013 | 2014 | Variation |
|------------------------|--------|--------|-----------|
| Taxe d'habitation | 10,89% | 10,89% | 0% |
| Taxe foncière bâti | 13,76% | 13,76% | 0% |
| Taxe foncière non bâti | 21,78% | 21,78% | 0% |
| CFE* | 11,73% | 11,73% | 0% |

* Ancienne taxe professionnelle

Depuis la loi de finances 2011, pour le calcul des taux d'impôts locaux, la part départementale est incluse dans la part communale.

L'administration fiscale ne communique maintenant que sur un taux unique (commune + département)

SUBVENTIONS VERSÉES EN 2014

| | |
|---|-------------|
| CCAS | 5 000 € |
| Amicale des aînés | 120 € |
| Association de pêche | 120 € |
| Association des chasseurs | 120 € |
| Association des donneurs de sang | 120 € |
| Association des parents d'élèves de Plachy | 120 € |
| Basket Conty | 200 € |
| Club gymnastique | 120 € |
| Club tennis | 300 € |
| Fédération des œuvres laïques | 30 € |
| Fondation du patrimoine | 50 € |
| La Fraternelle | 300 € |
| La prévention routière | 30 € |
| Le souvenir français | 50 € |
| Association sportive Plachy/Prouzel | 120 € |
| Les restaurants du cœur | 400 € |
| Union Nationale des Anciens Combattants | 120 € |
| Croix de guerre | 30 € |
| Baby Gym du Val de Selle (Subvention 2013 non versée) | 50 € + 50 € |
| Team Dream Carp | 50 € |

L'année 2014 a été une année de transition et de répit dans la réalisation des travaux de la commune compte tenu des délais supplémentaires demandés pour la construction de la nouvelle station d'épuration et de l'enfouissement des premières tranches de canalisation pour l'assainissement. Les marchés publics ont été conclus et les contrats signés par le président du syndicat intercommunal constitué entre les communes de Prouzel, Bacouël et Plachy-Buyon. Les travaux préliminaires d'abattage des peupliers route de Bacouël où sera implantée la future station d'épuration ont été réalisés. La vente du bois à une scierie du canton a rapporté 3600 euros au budget communal. L'année 2015 sera l'année de démarrage des travaux et des perturbations de la circulation dans le village.

Pour remédier à l'indiscipline de nombreux usagers, en violation avec les dispositions du code de la route prescrivant l'obligation d'emprunter par la droite le rond-point situé à l'intersection de l'avenue des mésanges et de l'avenue des alouettes, quatre panneaux de « sens obligatoire » ont été mis en place par le personnel communal. Le coût s'élève à 629,26 euros. Selon les informations recueillies le code de la route semble mieux respecté et les risques potentiels d'accident ont fortement diminué.



Pour sécuriser la traversée des piétons mais aussi tenter de réduire la vitesse dans la traversée d'agglomération sur le CD 210 (route de Beauvais), un passage pour piétons a été matérialisé sur la chaussée à hauteur de la rue E.P.Wallet et la signalisation correspondante a été implantée par les employés communaux. Le coût total de cette opération s'élève à 785,95 euros.

Deux emplacements de stationnement « dépose minute » ont été matérialisés devant la pharmacie pour faciliter la rotation des véhicules devant les commerces. Une signalisation courtoise invite au respect de cette réglementation par les automobilistes.



Le broyeur de végétaux acquis en fin d'année 2013 a été largement utilisé durant toute l'année 2014. Les copeaux récoltés ont été utilisés pour limiter la prolifération des herbes indésirables sur plusieurs parterres dans la commune. Les plantations du rond point situé à l'intersection du CD 162 et du CD 8 (sortie Sud) ont été remaniées. Les galets ainsi que les plantes vivaces mis en place doivent faciliter les opérations d'entretien.

Un jardin du souvenir a été créé à l'initiative et avec beaucoup de goût dans le cimetière par l'employé dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (C.A.E). Il a été félicité pour son travail réalisé avec un budget très réduit. Un grand panier en végétaux a également été confectionné par le service technique à proximité de la boulangerie rue des Clabaudois. Il a été agrémenté de fleurs durant tout l'été.



Le remplacement d'un point lumineux défectueux rue des Clabaudois a suscité beaucoup de commentaires en raison du délai injustifié pour y remédier. C'est la rançon de la mutualisation des moyens et de l'attribution de la compétence en la matière à un organisme départemental. Je ne peux que le déplorer même si plusieurs interventions de ma part ont eu lieu pour accélérer la réparation. Fort heureusement la lame à neige et l'épandeur de sel acquis l'an dernier n'ont pas servi en raison de la clémence de l'hiver. Espérons qu'il en sera de même cette année.

Une tente de réception (barnum) achetée au printemps pour un coût de 946,14 euros a servi à l'occasion de la fête locale et du repas républicain du 13 juillet.

Les illuminations de Noël devenues usagées et défectueuses au fil des années ont été remplacées à l'occasion de promotions importantes pour une somme totale de 3318,78 euros. Les nouvelles technologies (LED) doivent permettre des économies d'énergie.

De l'outillage nécessaire aux employés communaux (perche taille-haie thermique, taille-haie ...) ainsi qu'un coffre-fort pour le secrétariat de la mairie ont été acquis pour une somme totale de 3658,03 euros.

Enfin pour la préservation du patrimoine légué par Madame Anny FLINTHAM-WALLET une partie de la toiture de l'immeuble situé rue Sire Firmin Leroux à AMIENS a été remaniée par l'entreprise « couvertures du Val de Selle ». Le montant des travaux s'élève à 7485,19 euros et ils n'ont pas pu être différés en raison des risques encourus par les piétons d'une part mais aussi par les élèves du lycée voisin. La peinture et la réfection des canalisations d'assainissement des communs de cet immeuble ont été réalisées pour un montant de 1503 euros.

Lionel NORMAND
Maire.

On en parlait depuis si longtemps que le doute avait fini par s'installer dans l'esprit d'une partie des villageois. Depuis cet automne la réalisation de la première tranche des travaux est devenue réalité.

Le syndicat intercommunal d'assainissement du Val de Selle (SIAVS) regroupant les communes de Bacouël, Prouzel et Plachy-Buyon, assisté de la société G2C environnement, a lancé les appels d'offres aux entreprises à la mi-février 2014. Onze demandes de dossier ont été formulées par les candidats et six ont été adressés par Internet. Neuf entreprises ont répondu à ces appels d'offres et l'ouverture des plis a eu lieu le 19 mai 2014, en présence de l'assistant au maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, la société SOGETI Ingénierie chargés de l'étude des dossiers présentés. Les conclusions, en particulier le respect du cahier des charges, ont été communiquées aux membres du syndicat le 23 juin 2014. En raison de certaines imprécisions dans les dossiers, des compléments d'information ont été demandés aux entreprises potentiellement retenues. Compte tenu des vacances estivales le résultat de ces investigations supplémentaires n'a pu être obtenu que fin août 2014 et le choix définitif des entreprises retenues a eu lieu le 3 septembre 2014.

Pour respecter les obligations légales en matière de marché public (notification de rejet aux entreprises écartées, délai de recours administratifs...) une réunion plénière avec les entreprises choisies, l'assistant au maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les organismes administratifs (agence de l'Eau, DDTM), techniques (Véritas), de sécurité (SOCOTEC), de contrôles et d'essais (SATER) a eu lieu le 18 novembre 2014 et les contrats ont été signés par le président du syndicat (Monsieur CORNIQUET, maire de Bacouël) pour la première tranche des travaux. Il s'agit en particulier de la construction de la nouvelle station d'épuration située en bordure de la route de Bacouël sur le territoire de PLACHY-BUYON qui a été confiée à la société MSE, filiale du groupe Véolia à LEZENNES (59) et de la création du réseau d'assainissement qui a été confiée à l'entreprise SADE à ROUVROY (62).

Les investigations préalables mais indispensables pour le commencement des travaux par les entreprises vont débuter en janvier 2015 et le permis de construire va être déposé. Parallèlement les emprunts nécessaires, outre les subventions d'Etat accordées, vont être contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour une large part et auprès d'une banque pour le reliquat.

L'ensemble des travaux pour les trois communes va s'étaler sur plusieurs années. Une réunion d'information générale pour les habitants de Plachy-Buyon et de Prouzel est programmée en janvier 2015 dans la salle des fêtes de Bacouël. Une autre réunion plus spécifique aux habitants de Plachy-Buyon aura lieu à la mi-février 2015 dans la salle polyvalente. Toutes les interrogations sur le sujet pourront être soulevées, en particulier celles se rapportant aux raccordements sur le réseau (emplacement, coût, subventions possibles...)

En raison de l'importance des travaux d'enfouissement des canalisations des perturbations de la circulation auront lieu sur les rues de la Fontaine, du Commandant Dodart, de l'Ecce Homo, de Creuse, de la place du Petit Plachy et de la route de Bacouël durant toute l'année 2015. Espérons que l'hiver ne sera pas trop rude et n'aggravera pas davantage les désagréments rencontrés. Tous les renseignements communiqués dans le bulletin municipal le Lien N°40 (pages 18 à 20) de l'an dernier restent d'actualité. Vous serez informés de l'état d'avancement des travaux soit par l'intermédiaire des comptes rendus des réunions du conseil municipal, soit par le fascicule « Plachy-Buyon infos »

Lionel NORMAND
Maire



En cohérence avec le projet d'assainissement collectif, la commune de Plachy-Buyon s'est engagée le 23 mai 2013 dans la charte régionale d'entretien des espaces publics. L'objectif de cette charte est de préserver la ressource en eau en sensibilisant les collectivités à la réduction des produits phytopharmaceutiques et en développant une nouvelle approche de l'aménagement des espaces publics.

La qualité de l'eau du bassin-versant de la Selle

La basse vallée de la Selle constitue une ressource naturelle essentielle et stratégique pour l'alimentation en eau potable du territoire. En effet l'eau distribuée aux habitants de la commune provient de la nappe de la vallée, un captage est situé sur la commune de Bacouel sur Selle et l'autre sur Vers sur Selle.

Cette ressource demeure, pour notre territoire, un véritable atout que l'on se doit de préserver à toutes les échelles. Or, quelques analyses d'eau souterraines ont relevé la présence de pesticides mais sans dépassement des seuils réglementaires. Cette ressource demeure donc fragile, sa préservation a pour objet de garantir sa qualité et de permettre un prix de l'eau convenable.

La commune s'était naturellement engagée dans la gestion différenciée de ses espaces publics en favorisant la biodiversité et en tenant compte des exigences du lieu et des moyens. En effet, depuis 2011 elle n'utilise plus d'herbicides. Occasionnellement, des anti-limaces sont appliqués au niveau des massifs, mais leur utilisation va être arrêtée, elle respectait déjà le niveau 3 de la charte avant même de s'y engager.

Ensemble, réduisons les pesticides





L'entretien des espaces publics

La commune (service technique et habitants) entretient 77 061 mètres carrés d'espaces publics, dont 40 801 mètres carrés en voirie.

La commune possède une trentaine de massifs de fleurs majoritairement bâchés et paillés (paillage minéral et organique), ils sont désherbés manuellement.

Suite à l'arrêté municipal du 25 juillet 2014 les caniveaux sont entretenus par les habitants devant leurs habitations et par le service technique pour tout le reste de la voirie.

En 2015, la commune va continuer sa démarche de gestion différenciée des espaces publics avec le projet d'engazonner totalement le cimetière à l'aide d'un gazon "pousse lente" afin de limiter l'installation d'herbes indésirables et d'en faciliter l'entretien. Le service technique va continuer le paillage des massifs avec les copeaux obtenus grâce au broyeur de végétaux acquis en 2014.

Pour atteindre le niveau 4 de la charte Zérophyto la commune va mener des actions de sensibilisation auprès des habitants quant à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la gestion différenciée.

Ensemble, réduisons les pesticides



Secrétariat : Cédric POUVREAU et Hélène VERMEULEN

Le Maire, reçoit en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous.

Tél : 03 22 42 74 26

Courriel : mairie.plachy@wanadoo.fr **Site internet :** www.plachy-buyon.fr

Concernant le **périscolaire et les manifestations dans le canton**, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : www.cccconty.com

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal et d'autres informations figurent sur les 9 panneaux d'affichage communaux et sur le site internet.

Vous avez besoin de renseignements concernant **le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière...** contactez le garde champêtre, Denis DUFRENNE au **06 15 75 25 58** ou par email gct.plachy@orange.fr

Quelques chiffres et informations du secrétariat de mairie en 2014 :

122 cartes d'identités ont été établies / renouvelées.

Urbanisme :

7 permis de construire ont été accordés,

17 certificats d'urbanisme ont été instruits

26 déclarations préalables reçues.

Suite au recensement de janvier 2014 Evolution de la population

| 1911 | 1921 | 1926 | 1931 | 1936 | 1946 | 1954 | 1962 | 1968 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 380 | 339 | 343 | 336 | 327 | 315 | 330 | 298 | 340 |

| 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2004 | 2006 | 2009 | 2012 | 2014 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 462 | 767 | 799 | 929 | 895 | 895 | 891 | 896 | 915 |

LOCATION DE SALLE VAISSELLE ET MATÉRIEL

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons doivent se faire recenser dans le mois suivant leur seizième anniversaire. Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat ou d'autres examens.

LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Plachy-Buyon avant le 31 décembre de l'année en cours. Votre demande sera alors validée au 1^{er} mars de l'année suivante. A faire en mairie.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 27 mars 2009, le département de la Somme a mis en place le dispositif du passeport biométrique. La délivrance de celui-ci s'effectue dans les communes suivantes : Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye ou Saint-Valery-sur-Somme.

CARTE D'IDENTITÉ

Pour les créations et le renouvellement des cartes d'identité, les démarches doivent se faire directement en mairie de Plachy-Buyon.

Lors du 3^{ème} comité interministériel de modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013 et dans le but de simplifier les démarches administratives des particuliers, le Gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité de 10 ans à 15 ans.

Cette mesure est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures. Cette mesure est également applicable aux cartes d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

Les informations relatives à cette prolongation sont disponibles sur le site www.service-public.fr, www.interieur.gouv.fr et www.diplomatie.gouv.fr

HABITAT

Pour toute construction, agrandissement, modification, démolition de votre habitation ou de vos bâtiments, installation de clôture, de haies, de création d'ouverture, de fenêtre de toit, d'abris de jardin, etc. vous devez respecter le Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Renseignements en mairie.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie.

VOS ÉLUS

M. Alain GEST,

Député de la circonscription, tient une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois à partir de 19h à la mairie de Conty. Pour le contacter : 32 rue Jules Lardièrre – 80800 CORBIE

Tél : 03 22 96 07 68

M. Jean-Christophe LORIC,

Conseiller Général du canton. Pour le contacter : 3 place du Général de Gaulle – 80160 PROUZEL – tél : 06 27 06 78 93

mail : jc.loric@somme.fr

PERMANENCES

Mme Nathalie BOULANGER,

Assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1^{er} vendredi du mois.

Des permanences sont également assurées, au Centre Médico Social de Conty, 1 rue de la Poste – tél : 03 60 03 42 80 (résidence de la Selle), le mardi sur rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30. Mme BOULANGER peut aussi se déplacer à domicile.

Dans ce cas, prendre rendez-vous au centre Médico Social de Conty.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Le deuxième mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30, le bus stationne devant la mairie.

Une conseillère y accueille les jeunes de 16 à 25 ans désirant s'informer sur la recherche d'emploi, l'orientation, la formation et l'alternance.

Elle se tient également à disposition pour apporter une aide à la rédaction d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation ou préparer les entretiens de recrutement.

NUMEROS UTILES

Communauté de Communes du Canton de Conty

M. Joseph BLEYAERT, 8 rue Caroline Follet – 80160 CONTY

Tél : 03 22 41 20 20 – www.cccconty.com

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Office du tourisme

Place du 8 mai 1945 – 80160 CONTY

Tél : 03 22 41 08 18 – www.cccconty.com

Les horaires de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Selle sont :

Avril à septembre : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Octobre à mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Centre des finances publiques

12 rue Basse Lombardie – 80160 CONTY

Tél : 03 22 41 21 68

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie sur simple demande.

ORDURES MENAGERES

ET TRI SELECTIF

Le ramassage des containers jaunes (tri sélectif) est effectué tous les lundis matin des semaines impaires.

Le ramassage des ordures ménagères (containers noirs) a lieu tous les mardis matin.

Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique a été pris en date du 10 septembre 2002, et stipule :

- « Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :
- Présentation des bacs de déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures au plus tôt.
- Retrait des bacs, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19 heures au plus tard. »

Seuls les bacs normalisés et identifiés « Trinoval » ou « Smirtom Picardie Ouest » seront collectés.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LOEUILLY

Horaires d'été : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars, la déchetterie ferme à 17h.

Fermeture le mardi, le dimanche et les jours fériés.

Pour tous renseignements, appelez le n° vert 0800 01 05 04

E-mail : contact@trinoval.fr

Site internet : www.trinoval.fr

Bennes à verre :

Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multisport).

Il est impérativement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.

LA CONCILIATION DE JUSTICE

Le 11 avril 2013, M. Lionel MARGUET a été nommé conciliateur de justice par le président de la Cour d'Appel d'Amiens pour les cantons de Conty et de Poix de Picardie.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans les conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans mais en aucun cas dans les domaines en lien avec l'administration (état, collectivités territoriales) et l'état civil (divorce, garde des enfants).

M. MARGUET tient des permanences gratuites à Conty et à Poix-de-Picardie. Les rendez-vous se prennent par téléphone auprès de ces communes.

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE PROUZEL

28 rue du Général Leclerc – 80160 PROUZEL

Lundi : 14h30 - 17h30 - Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h15 - Samedi : 09h30 – 12h



La gendarmerie nationale détient des missions judiciaires générales

tenant au respect de l'ordre public : elle constate les crimes, les délits et les contraventions, ainsi que les missions de recherche et d'interpellation de leurs auteurs. A cet effet, la gendarmerie peut recueillir les plaintes et les dénonciations, procéder à des investigations et à des perquisitions. La gendarmerie nationale a le pouvoir d'effectuer des réquisitions à personnes qualifiées, d'interroger des fichiers nominatifs sans que puisse leur être opposé le secret.

La gendarmerie remplit également des missions militaires et administratives qui concernent la sécurité publique, les missions de maintien de l'ordre, d'assistance et de secours mais aussi la sécurité routière.

Le policier municipal ou le garde champêtre est un policier dit « de proximité » : il veille au maintien de la tranquillité publique, de la sécurité des habitants et des espaces publics et de la salubrité publique sur sa commune. Il assure l'exécution des arrêtés du maire et constate les contraventions dans divers domaines. Le policier municipal a un statut d'agent de police judiciaire adjoint (APJA). Les agents de police judiciaire adjoints, contrairement aux agents de police judiciaire gendarmes (APJ), n'ont pas le pouvoir de mener des enquêtes de police judiciaire, ils ne peuvent pas traiter les dépôts de plainte. Leur mission consiste à rendre compte de toute infraction constatée par la rédaction d'un rapport d'infraction, ou, éventuellement, d'un procès-verbal, transmis au procureur de la République par l'intermédiaire de l'officier de police judiciaire gendarme (OPJ) territorialement compétent. Ils ont également pour mission d'assister les officiers de police judiciaire (dont le maire) dans l'exercice de leurs missions.

En conséquence, le policier municipal ou le garde champêtre dispose de nombreux pouvoirs et compétences dans des domaines très variés, délégués pour la plupart par le maire :

- **la prévention de la délinquance** : renforcement des opérations tranquillité vacances, surveillance générale de la commune et du territoire, relevé des immatriculations des véhicules ou comportements suspects pour communication aux services de gendarmerie.
- **la police de proximité** : contact avec la population dont les personnes sensibles (jeunes, personnes âgées, commerces), recueil d'informations et renseignements,
- **la police de la tranquillité publique** : les conflits de voisinage, les bruits et tapages,
- **la police de la route** : stationnement des véhicules, règles de conduite des véhicules (stop, vitesse ...) et comportement des conducteurs (ceinture, alcoolémie, téléphone au volant...),
- **la police funéraire** : transports de corps, exhumations, surveillance et gestion du cimetière et des concessions ,

- **la police rurale** : surveillance et conservation des chemins ruraux et de la coulée verte, procédures animaux mordeurs, prise en charge des animaux divagants et mise en fourrière, tenue du registre des chiens dangereux, épizooties et zoonoses (rage, grippe aviaire...),
- **la police de l'environnement** (police de la pêche, de la chasse et du piégeage, police de l'eau, de la protection du patrimoine naturel, de la faune et de la flore sauvage),
- **la prise en charge des découvertes de matériel de guerre** (munitions, obus ...),
- **les dégradations volontaires ou involontaires du domaine public,**
- **la police de l'urbanisme** (affichages réglementaires, contrôles des travaux),
- **le respect des règles d'occupation du domaine public** : accueil des cirques, contrôle des occupations du domaine public (manifestations publiques, échafaudages, bennes, buvettes),
- **la salubrité publique** : application du règlement sanitaire départemental de la somme (logements insalubres, logements indécents, immeubles menaçant ruines),
- **la police des déchets** (abandons et jets, dépôts, substances insalubres, déjections canines, feux de déchets, mode d'élimination des déchets, épaves de véhicules),
- **la police de l'affichage** : affichage sauvage ou non autorisé, constat, enlèvement, procédures et autorisations exceptionnelles d'affichage...,
- **la gestion des objets trouvés.**



Pour contacter la gendarmerie nationale, **composez directement le 17.**

Les horaires d'ouverture au public des différentes brigades sont les suivants :

Brigade de St Sauflieu : mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h

Brigade de Conty : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de Poix de Picardie : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jour férié de 9h à 12h et de 15h à 18h

Vous pouvez contacter Denis DUFRENNE, garde champêtre territorial responsable du service de police municipale au 06 15 75 25 58 ou par mail gct.plachy@orange.fr



Anne-Marie DODART, née le 15 juillet 1941 à PLACHY-BUYON est décédée le 14 juin 2014 à l'âge de 73 ans des suites d'une longue maladie. Après une scolarité à la Sainte famille à AMIENS elle s'oriente vers l'école des Beaux Arts appliqués en raison de sa passion pour le dessin, la peinture et la sculpture. Elle exerce son métier de professeur au Lycée de jeunes filles de SAINT-QUENTIN, puis à BEAUVAIS avant d'être affectée au collège d'Etouvie à Amiens où elle terminera sa carrière en 2001. Membre active et dévouée de l'équipe paroissiale et de la chorale elle pratiquait le jardinage, la botanique et la culture des fleurs. Nous n'entendrons plus la voix fluette de ce notable du village. Son ami,

Claude CAHON qui l'a soutenue dans sa douloureuse maladie avait fait partie du conseil municipal en qualité d'adjoint au maire.

Jean GERME, conseiller municipal en exercice depuis mars 2014, âgé de 66 ans, décédé subitement le 19 septembre 2014 à PLACHY-BUYON. Né le 9 janvier 1948 à LE PORTEL (62) où il passe son enfance et son adolescence il exerce sa profession dans un premier temps dans la région lensoise avant d'arriver à AMIENS dans l'entreprise Good Year en qualité d'ingénieur-méthode. Avec son épouse Marie-Bernadette et leurs trois enfants il s'installe à PLACHY-BUYON en 1977. Homme calme, à la rigueur morale sans faille, avec un esprit d'équipe marqué, très discret, qui positivait en toutes circonstances et fédérait les hommes pour le bien commun. Ses qualités humaines reconnues feront défaut à l'équipe municipale actuelle.



Bernard HERENT, né le 11 août 1950 à PLACHY-BUYON dans une famille d'agriculteurs est décédé le 9 octobre 2014, à l'âge de 64 ans. Il fréquente l'école communale de Plachy, puis le collège à POIX de Picardie et la cité scolaire à AMIENS. Il exerce toute sa carrière dans le milieu des coopératives agricoles où sa compétence est reconnue. Fier de son village il s'est engagé pendant trois mandats comme conseiller municipal puis adjoint au maire aux côtés de « Mademoiselle » d'abord et d'Anny ensuite. Ses conseils judicieux et éclairés, alliés à un sens de l'organisation, ont marqué les habitants dans de nombreuses occasions. Généreux, à l'hospitalité débordante, il savait rendre service à quiconque lui en faisait la demande. Avec sa disparition c'est un peu l'âme du « Petit Plachy » qui s'est envolée..

A leur conjoint, leurs enfants, nous apportons notre sympathie et les assurons de notre amitié.

NAISSANCES

- **Hugo CUVELLIER**, né la 7 mars 2014
11 avenue des Alouettes
- **Andréa DELENCLOS**, née le 17 juin 2014
34 rue des Clabaudois
- **Léandre PELLETIER**, née le 18 juin 2014
10 rue du Commandant André Dodart
- **Mathis OUTREBON**, né le 2 juillet 2014
39 rue des Clabaudois
- **Gabriel DEBIEVE**, né le 2 août 2014
22 place du Petit Plachy
- **Yanaël ROY**, né le 14 septembre 2014
3 rue de l'Église
- **Elsa ROGER** née le 20 décembre 2014
1 rue de Creuse



MARIAGES



Alain CHAPON
Sylvie LEGRAND
7 juin 2014



Aurélien VANSTEENE
Jessica LECOCQ
21 juin 2014



Manuel HENOCQUE
Raymonde STUDER
19 juillet 2014

DÉCÈS

- Marie Thérèse ANDRÉJAK, née COURBET le 20 avril 2014
- Josette MOURET, née JOLY le 16 mai 2014
- Anne Marie DODART 14 juin 2014
- Michèle SYLVAIN 18 juillet 2014
- Alain BINET 13 septembre 2014
- Jean GERME 19 septembre 2014
- Roger GAMBIER 26 septembre 2014
- Bernard HÉRENT 4 octobre 2014



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE PLACHY-BUYON/PROUZEL

L'école de Plachy/Prouzel se trouve sur deux sites : les élèves de PS/MS/GS/CP/CE1 sont à Plachy et les classes des CE2/CM1/CM2 à Prouzel.

Les horaires sont les suivants : 8h30/11h30 et 13h30/15h45

Les inscriptions pour la rentrée 2015 peuvent déjà se faire en mairie (Plachy ou Prouzel selon votre lieu d'habitation) notamment pour les enfants nés en 2012. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'école au 03.22.42.12.21.

Au cours de l'année 2014 les élèves des écoles ont pu profiter des différents projets proposés par les enseignants :

Les élèves de maternelle ont participé au concours Canson sur le thème du jardin extraordinaire et ont gagné le troisième prix. Ils ont également participé à l'exposition de Conty sur le thème « au pied de la lettre ».

Une sortie fut organisée autour du cirque dans la région de Rouen où les enfants ont pu participer à des ateliers et profiter d'un joli spectacle.

Les deux classes sont aussi allées sur Paris, visiter le musée en herbe et faire du bateau mouche.



Paris fut également la destination pour les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 : visite et atelier au musée Dali, visite en petit train du quartier Montmartre et découverte du musée Grévin.



Les élèves de Prouzel sont partis une semaine en classe de découverte à Xonrupt (Vosges) pour y découvrir et pratiquer diverses activités comme le VTT ou l'accrobranche.



Les élèves ont aussi participé à d'autres projets comme la natation (de GS au CM2) ou encore « école et cinéma » pour les CP/CE1/CE2/CM1.

En juin a eu lieu la fête d'école. Les enfants ont présenté à leurs parents une petite chorégraphie sur le thème des arts du spectacle.

Mme BULOT
Directrice du RPI



À cette occasion, chaque enfant s'est vu remettre un livre offert par la municipalité

Et une remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école de Plachy-Buyon a été effectuée le vendredi 10 octobre 2014



Cet été sur l'ALSH de Plachy-Buyon, nous avons accueilli 105 enfants différents sur tout le mois de juillet, une équipe de 10 personnes composée d'un directeur, d'une adjointe de direction et de 8 animateurs et animatrices dont une stagiaire, tous dévoués à faire vivre de bonnes vacances aux enfants. En mélangeant activités à la carte et projets d'enfants de nature diverse et variée. Des temps forts ont eu lieu, notamment les 2 veillées (une primaire et une mater) ainsi qu'un vernissage en guise de fête de fin de centre. Un article est paru dans le journal « le bonhomme picard » en date du 30 juillet 2014.



Désormais les temps d'accueil périscolaire prennent place dès 15h45 sur les écoles de Plachy-Buyon et Prouzel, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie et ou de faire diverses activités.

Sur l'accueil périscolaire de Plachy-Buyon nous accueillons environ 30 à 40 enfants tous les soirs, diverses activités ont déjà été proposées notamment des activités de création tels que des boîtes cadeaux, des blocs notes en forme d'animaux, les activités sportives sont proposées aussi autour du tennis de table et quand le temps nous le permet nous nous essayons au sport collectif en extérieur. Pour cette fin d'année, un grand goûter de Noël sera proposé aux parents avec leurs enfants, ce sera le moment de pouvoir échanger et partager un moment convivial avec les familles, le père Noël sera passé en avance et aura normalement apporté des jeux pour les enfants fréquentant le périscolaire.

Directeur de l'A.L.S.H. de Plachy-Buyon





Photos de classe 2013 / 2014

Ecole de Plachy

- Classe de Mme ROSANT (maternelle petite et moyenne sections)
- Classe Mme JAMIER (maternelle moyenne et grande sections)
- Classe de Mme BULOT (CP et CE1)

Ecole de Prouzel

- Classe de Mr MANDONNET (CE2 et CM1)
- Classe Mr BONNART (CM1 et CM2)

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année c'est avec un plaisir non dissimulé que nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas des aînés dans la salle des fêtes. Quel plaisir de voir tout ce monde discutant gaiement autour d'un bon repas ou offrant un agréable ballet sur la piste de danse.





PARCOURS DU CŒUR

Ça sentait bon le printemps ce samedi 5 avril pour le traditionnel parcours du cœur. Soixante participants s'étaient donné rendez-vous devant la mairie pour une randonnée conviviale.

14h30, et c'est parti pour un circuit de 8 kilomètres passant à proximité du Bosquet de Camont, pour arriver aux limites du territoire communal, un peu avant le village d'Hébécourt, retour sur une partie de la chaussée Brunehaut.

A l'arrivée un ravitaillement attendait tous nos randonneurs ; celui-ci fut apprécié de tous.





MARCHÉ DE PRINTEMPS

Fleurs, plantes, légumes, semis, fruits mais aussi boudin, pain d'épice, cidre, escargots, miel, pain, saucisson et plein de produits locaux... c'est cela le marché de printemps !

Le temps pas toujours clément a été indulgent ce jour-là ; promeneurs et acheteurs ont ainsi été nombreux au rendez-vous.

Journée bien sympathique avec un apéritif-concert brillamment rythmé par « la Fraternelle ». Les enfants n'ont pas été oubliés avec la possibilité de promenade en calèche. L'après-midi, des lots ont été remis par la municipalité pour récompenser les personnes qui font un effort d'embellissement de leur maison.



FÊTE DES VOISINS

Le 23 mai, c'était la fête des voisins. L'occasion de développer une convivialité entre Plachysois.

Séduit par l'idée, et désireux de mieux faire connaissance cette année, six quartiers étaient en fête, autour d'un verre et de bonnes choses à grignoter.



FÊTE DU VILLAGE

En ce 25 mai 2014, jour des élections Européennes, la nouvelle équipe municipale souhaitait redynamiser la fête du village. En plus des manèges traditionnels et pêche aux canards, nous avons accueilli cette année l'association « Les enfants de Picardie » pour une nouvelle animation avec un toboggan géant qui a recueilli un vif succès auprès des enfants.

Autre nouveauté, l'apéritif concert avec le groupe amiénois de rock The Weps, qui a animé l'après-midi avec sa musique inspirée des Rolling-Stones. Les spectateurs ont pu apprécier ces reprises autour d'un verre avec la buvette tenue par Christine et Fabrice du café l'Annexe.

Le beau temps étant en plus de la partie, vous avez été nombreux à venir découvrir ces nouveautés.

D'autres idées sont à l'étude pour l'année prochaine ; exposition de vieilles voitures, repas le midi...





FÊTE DE LA MUSIQUE

Plachy-Buyon était également de la fête en ce 21 juin avec un char aux couleurs du Brésil, coupe du monde oblige, qui a défilé au rythme de la Samba dans les rues du village. Julien et ses amis Baptiste, Géry, Mathilde, Aurore... ont ainsi pu danser en suivant le char et faire profiter les habitants de cette musique festive.

La soirée s'est poursuivie au café « l'Annexe » qui organisait à cette occasion une soirée « ficelle picarde », qui a accueilli une centaine de convives.





FÊTE NATIONALE

Le 13 juillet, la commune de Plachy-Buyon invitait les habitants à passer une soirée festive à la salle des fêtes.

Au programme : repas communal, coupe du monde de football, défilé aux flambeaux, feu d'artifice.

L'apéritif, les grillades et les desserts étaient offerts, il était demandé aux invités d'amener les accompagnements pour le repas. Tout le monde a contribué au-delà des espérances, tout était réuni pour une soirée joyeuse. Un écran géant avait été installé pour regarder la finale de la coupe du monde de football, ce qui a participé à créer l'ambiance. Ensuite, un défilé aux flambeaux s'est dirigé vers les hauteurs de Plachy pour assister au feu d'artifice. Les employés communaux ont réglé la circulation de manière très efficace, le superbe feu d'artifice a été très apprécié.

170 personnes ont assisté à cette fête, quelques invités extérieurs étaient présents, notamment quelques amis américains de passage dans notre commune.

Le 14 juillet, en ce jour ensoleillé, ce fut l'occasion pour la nouvelle équipe du comité des fêtes d'organiser sa première manifestation. De nombreux jeux traditionnels (quille, chamboule-tout...) et jeux picards ont animé l'après-midi. Une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents ont ainsi pu s'amuser pour ensuite terminer l'après-midi par des courses à pied dans la rue des Clabaudois où petits et grands ont pu s'affronter. A l'année prochaine pour encore plus de jeux...



SORTIE À BAGATELLE

En ce samedi 20 septembre, la municipalité organisait une sortie en bus à Bagatelle pour les habitants du village.

La météo était au rendez-vous tout au long de la journée, ce qui a permis aux 49 jeunes et moins jeunes de Plachy-Buyon de profiter des attractions du parc ; le bateau pirate, le river-splach, le grand huit et autres manèges pour les plus petits.

Hasard du calendrier, cette sortie étant programmée le même weekend que celui du patrimoine, Bagatelle fut moins fréquenté que d'habitude, ce qui nous a permis de faire plusieurs fois les manèges. Date à retenir pour l'année prochaine !

Impression de la journée pour Rémi Bultel : « C'était trop bien, le bateau pirate, le triops, les manèges à sensations. On s'est éclaté toute la journée avec Constant, Maxime, Axel ! »



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Nous vous avons invité à redécouvrir l'église Saint-Martin, son histoire d'hier et d'aujourd'hui.

L'église a été ouverte le dimanche 21 septembre 2014. Certains ont pu découvrir une exposition de reproductions de vieux plans, de cortèges de communiantes avec l'abbé GUENARD (curé de 1919 à 1962) et le suisse Monsieur BIENDINE ainsi que les travaux effectués dans l'église ces 3 dernières années.

Des lectures en picard ont également été récitées pour faire vivre le bâti.





LASER GAME

Le samedi 11 octobre après-midi, le comité des fêtes accueillait la société Label Loisirs pour un Laser Game. La place du Petit Plachy s'est dès lors transformée en champ de bataille pour permettre aux joueurs de se combattre à coups de fusil laser.

128 parties se sont disputées tout au long de l'après-midi, principalement par les enfants et les adolescents du village. Une buvette a permis aux joueurs et spectateurs de se restaurer.

C'était la première fois que l'organisateur externalisait cette activité et ce fut une réussite avec un enthousiasme débordant des participants !

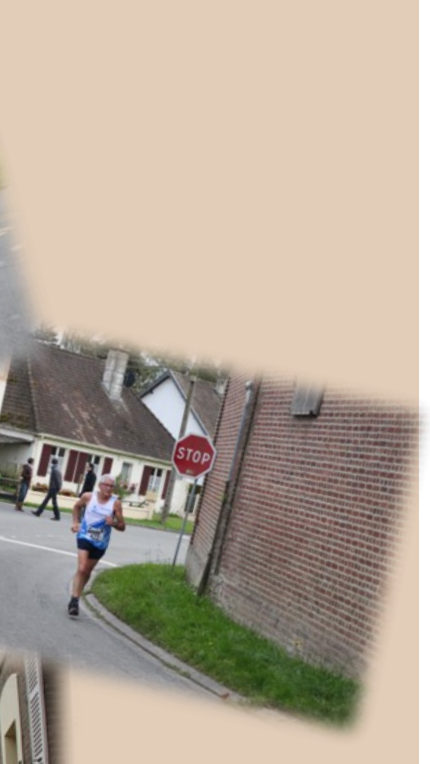
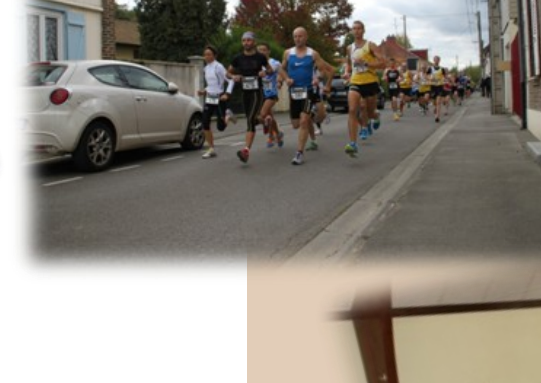
ECCE HOMO

La municipalité avec l'aide de l'US Camon a organisé la 31ème édition de l'Ecce Homo le dimanche 26 octobre 2014. Pour la dernière fois, la dizaine de femmes et les 80 hommes ont franchi 6 fois la côte de l'Ecce Homo.

Le circuit changera pour l'édition 2015 afin de ne plus franchir que 3 fois cette côte tant redoutée.

Le vainqueur de l'édition Jimmy RUET (1h16'52) participait à la course pour la première fois. Chez les femmes, c'est Corinne ARDUINO (1h25'01) qui a remporté la course pour la deuxième année consécutive.

Les couleurs de Plachy-Buyon ont été vaillamment défendues par Jérémie BOSSU (1h54'00) et par Jean-Michel SALON (2h07'19) en ce bel après midi-midi ensoleillé.



HALLOWEEN

A l'occasion d'halloween et à l'initiative de plusieurs parents, nos charmants petits monstres sont partis à la tombée de la nuit en quête de bonbons. Nos remerciements chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu leur ouvrir leur porte.



EXPOSITION ALLAIN HOUART

Les 13 et 14 décembre, Monsieur HOUART nous a présenté ses toiles colorées : coqs, chevaux, maisons, bateaux qui traduisent son univers, ses passions.



BOURSE AUX JOUETS

Le comité des fêtes organisait sa première Bourse aux Jouets le dimanche 16 novembre. Une quarantaine d'exposants dont la moitié de Plachy-Buyon ont ainsi pu vendre de nombreux jouets et articles de puériculture. De nombreux visiteurs se sont succédés dans la journée et plus particulièrement le matin pour trouver leur bonheur. Des pâtisseries et des sandwiches préparés par les membres du comité ont permis de se restaurer sur place, dans une ambiance chaleureuse.



TÉLÉTHON

Le téléthon du Val de Selle qui regroupe depuis une décennie les communes de Plachy-Buyon, Prouzel, Bacouël, Nampty, Fossemanant et Neuville les Loeuilly avait cette année changé de lieu.

Pour cette grande fête de la solidarité, le traditionnel repas du vendredi soir s'est tenu pour la première fois dans la salle des fêtes de Vers sur Selle.

Malgré les animations et l'enthousiasme de l'équipe organisatrice, il n'a malheureusement pas rassemblé un large public.

Seule la commune de Plachy était bien représentée avec sa trentaine de participants.

Une autre formule ou d'autres initiatives seront sans doute à trouver afin de rassembler davantage de monde.



SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS DU VILLAGE SAMEDI 13 DECEMBRE 2014



« Il était une fois Noël... »

Noël ne serait pas Noël s'il n'y avait pas ...un sapin, des chants, un peu de neige, le partage et bien sûr le Père Noël !

A travers ses contes, Raphaëlle a fait découvrir aux petits et grands l'origine des guirlandes, d'où vient la neige qui tombe le soir de Noël, la magie d'un chant de Noël...

Entre chaque conte, une chanson ; Mon beau sapin, Noël Blanc, Petit Papa Noël...

A l'issue du spectacle, les nombreux enfants présents ont reçu la visite du père Noël qui leur a offert des chocolats sous leurs regards émerveillés...

MARCHE DES LUMIÈRES

Les enfants et les habitants de Plachy-Buyon étaient invités par le Comité des Fêtes à participer à la Marche des Lumières ce vendredi 19 décembre à 18h. Les enfants ont commencé par décorer leur sapin de Noël devant la Mairie. Accompagnés de chansons de Noël, les participants ont pu admirer les maisons illuminées du village. Le Père Noël sur son carrosse décoré a pu accompagner les enfants et leur distribuer des chocolats. La troupe s'est arrêtée devant chez Mme Poidevin qui a chanté " Petit Papa Noel " accompagné de son mari à

l'accordéon. La centaine de personnes présente a ensuite pu admirer la crèche de l'Eglise et écouter un mini-concert donné par la troupe de Mme Mandonnet au rythme des clarinettes, saxophones Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un vin et d'un chocolat chaud pour admirer les dessins des enfants sur le thème

de Noël et écouter des contes. Ce fût une soirée féérique pour tous !



COLIS DES ÂÎNÉS

Offert aux personnes de plus de 75 ans.

Elles étaient 55 cette année à le recevoir. Préparé pour la première fois par le CCAS, il a été distribué le samedi 20 décembre par tous les membres de la commission, conseillers municipaux et bénévoles ont sillonné les rues du village pour se rendre à domicile et remettre le traditionnel colis de Noël.

Partout un accueil chaleureux leur a été réservé.

Ce fut un temps de rencontre et d'échange bien agréable pour chacun.



Comité des Fêtes

Frédéric Chivot - 03 22 38 22 25
1 allée des Boutons d'Or - 80160 PLACHY-BUYON
chivot.frederic@yahoo.fr

Bibliothèque

Patricia Dubois Guerle - 03 22 42 76 27
3 résidence de l'Orée - 80160 PLACHY-BUYON

Amicale des Aînés

Serge Normand - 03 22 42 10 66
19 allée Le Chevalier - Appt 95 - 80090 AMIENS

Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon et des environs

Lionel Normand - 03 22 42 29 59
5 rue de l'Eglise - 80160 PLACHY-BUYON

Association des Parents d'Elèves Plachy-Buyon/Prouzel

Sabine Soudain - 03 22 42 06 51
16 rue de la Gare - 80160 PROUZEL
remy-sabine.soudain@orange.fr

Amicale des Donneurs de Sang de Plachy-Buyon et environs

Martine Longuet - 03 22 42 03 11
25 rue Ernest Cauvin - 80160 PROUZEL
martine-longuet@live.fr

Société de Chasse

Olivier Lambert - 03 22 42 07 20
10 rue de l'Eglise - 80160 PLACHY-BUYON
lambert.cuvelier@wanadoo.fr

Team Dream Carp CFP

Florian De Saint-Riquier - 06 85 16 22 72
4 résidence de l'Orée - 80160 PLACHY-BUYON
team-dream-carp-cfp@hotmail.fr

Association de Pêche « L'eau vive »

Lionel Normand - 03 22 42 29 59
5 rue de l'Eglise - 80160 PLACHY-BUYON

Association Esperanto 80

Françoise Jaisson - 03 22 42 07 35
4 allée des Primevères - 80160 PLACHY-BUYON
www.esperanto80.org

Association Sportive Prouzel-Plachy (football)

Loïc Neveu - 06 17 38 72 17
4 rue de la Gare - 80160 PLACHY-BUYON

Tennis Club de la Coulée Verte (TCCV)

Jean-Michel Salon - 03 22 42 78 73
49 rue des Clabaudois - 80160 PLACHY-BUYON
jm.salon@orange.fr

Basket Ball Club du Contynois (BBCC)

Etienne Fercot - 03 22 42 91 16
14 rue des Clabaudois - 80160 PLACHY-BUYON

Badminton

Frédéric Chivot - 06 08 73 98 18
1 allée des Boutons d'Or - 80160 PLACHY-BUYON
chivot.frederic@yahoo.fr

Club de gymnastique

Janine Lemoine - 03 22 95 51 64
9 résidence la Clé des Champs - 80160 PLACHY-BUYON

Baby Gym du Val de Selle

Leila Turut - 06 09 32 05 31
32 rue du Stade - 80160 PROUZEL
lturut@hotmail.fr

Association Yoga en Picardie (A.Y.P.)

Marie-Christine Scandella - 03 44 04 95 69
18 rue d'En Bas—60120 LAVACQUERIE

Ecole de musique (cours à Plachy-Buyon et Conty)

Marie-José Mandonnet
28 rés. la Clé des Champs - 80160 PLACHY-BUYON
03 22 42 10 95

La Fraternelle de Conty

Karine Hanquiez
23 rue du Haut - 80160 LE BOSQUEL
06 32 19 81 61 - lafraternelle.conty@free.fr

Dixieland Combo

Philippe Mélen
8 bis rue du Cdt André Dodart
80160 PLACHY-BUYON
03 22 47 23 91 / 06 88 52 29 79 -
b.melen@vuetentendu.com

Association Mélodies d'Antan

Denise POIDVIN et Michel HUYGEN - 03 22 42 10 28
14 rue du Cdt André Dodart - 80160 PLACHY-BUYON

Promenades en groupe

Rendez-vous les lundis à 14h30 sur le parking de la salle polyvalente rue des Clabaudois pour un périple d'environ 1h30.
Denise Normand - 03 22 42 29 59



Toute l'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir le samedi de 11 H à 12 H ainsi que le mercredi de 17 H 30 à 18 H 30.

En raison de problèmes informatiques et panne de camions, la Bibliothèque de la Somme n'a pas pu, cette année, effectuer comme d'habitude le renouvellement des livres et cd mais en principe tout sera résolu en 2015. Néanmoins nous avons pu vous offrir de nouveaux livres grâce à des dons de particuliers. Nous tenons à les remercier.

Les écoliers de Plachy viennent une fois par mois nous voir mais hors des heures habituelles de visite.

Nous avons aussi constaté quelques nouvelles inscriptions, mais bien sûr, nous attendons encore plus de monde. Venez !

à bientôt

L'équipe des bénévoles.



AMICALE DES AÎNÉS NOSTALGIE ET PERSPECTIVES

Fin d'année sous le signe du souvenir pour l'Amicale des Aînés de Plachy-Buyon, ce qui fait revivre de belles images des sorties et agapes partagées depuis 30 ans que les « amicaleux » se réunissent.

Plus de cent personnes ont traversé ces heures d'amitié.

Les projets 2015 sont sur le gril avec spectacles, sorties et goûters.

Meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

A bientôt.

Serge Normand, Président



1983 : première sortie de l'Amicale des Aînés
aux Hortillonnages avec les élus



Mars 2014 dentelles de Caudry



Juin 2014 : pique nique aux étangs de Wailly



L'ogre et les deux lutins



2014 : au château fort de Guise

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel remercie tous les parents ayant apporté leur aide au cours des manifestations sur l'année scolaire 2013/2014.

Le bureau est composé de : Sabine Soudain (Présidente), Jean-Yves Legrand (vice-Président), Oriane Warin (trésorière), Valérie Vincent (trésorière adjointe), Lorianne Delenclos (secrétaire) et Sandrine Pétigny (secrétaire adjointe).



L'Association rappelle qu'elle a pour vocation principale d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école,...). L'Association peut également organiser ou participer à des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Sur l'année scolaire 2013/2014, l'Association a :

- organisé la vente de sapins de Noël pour les habitants de Plachy-Buyon et de Prouzel,
- organisé un repas convivial sur le thème « western », à l'occasion du défilé déguisé des enfants, avec la participation d'un groupe de danseurs de Country,
- organisé la réderie du 8 Mai à Plachy-Buyon,
- aidé à l'organisation de la fête de l'école.



Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'Association et sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des événements que

l'Association organise ou auxquels elle participe.

Les événements prévus sur l'année scolaire 2014/2015 sont :

Pour Noël 2014 : vente de sapins,

Samedi 14 mars 2015 : défilé déguisé des enfants à la salle polyvalente de Bacouël, suivi d'un repas convivial,

Dimanche 10 mai 2015 : réderie à Plachy-Buyon et Prouzel,

Samedi 6 juin 2015 : participation à la fête de l'école, qui aura lieu cette année à Plachy-Buyon.

Vous pouvez joindre l'Association au 06.33.49.64.71 (Mme Sabine Soudain) ou par courrier en Mairie de Plachy-Buyon.

Sabine Soudain
Présidente



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLACHY-BUYON ET DE SES ENVIRONS



Union Nationale des Combattants et Soldats de France Section de Plachy-Prouzel et environs

Fidèle à ses engagements la section UNC de Plachy-Prouzel a été, en 2014, un acteur dynamique de l'animation dans la vie communale au cours des manifestations patriotiques et les festivités organisées ouvertes à tous.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 26 janvier 2014 dans la salle d'honneur de la mairie, en présence de Monsieur BUREAU directeur départemental de l'ONAC et de Monsieur Jean ASSINO, président départemental de l'UNC, hélas décédé depuis. A cette occasion trois membres du bureau, dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, Pierre MARGRY, René JOSSE et Albert GOURDIN ont été réélus. Les rapports financier et moral soumis à l'assemblée ont été approuvés à l'unanimité. Le repas de cohésion clôturait cette



amicale et constructive assemblée.

Lors de la commémoration de l'armistice du 8 mai un office religieux a été célébré et un hommage a été rendu aux nombreux porte-drapeau présents. L'harmonie « La Fraternelle » de Conty assurait l'animation musicale des honneurs et du défilé. Belle cérémonie avec participation importante des élus, des notables extérieurs et pour la première fois des sapeurs-pompiers de St-Saulfieu. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue en

présence des autorités, des Présidents de sections voisines (A.C.P.G. et Souvenir Français) et des nombreux amis.



La section a prêté main-forte à l'amicale des Aînés du village pour l'organisation de la restauration et de la buvette du marché de printemps le 11 mai 2014.

Le « méchoui », organisé traditionnellement à Fos-semanant a eu lieu le 29 mai 2014. Les effectifs se raréfient au fil des années. C'est dommage !



La journée de pêche du 31 août 2014 à l'étang de la pisciculture de Prouzel a rencontré son succès habituel même si les prises n'ont pas été si nombreuses qu'escompté.

Le 11 octobre 2014, nous avons organisé une soirée dans la salle polyvalente. Une soixantaine de convives ont pu déguster et apprécier l'excellente -

paella préparée par notre habituel traiteur, Monsieur LERNOULD de Quevauvilliers. Les effectifs se raréfient de plus en plus.

Le 11 novembre 2014 dans la matinée, comme chaque année, commémoration du 96^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 /1918 dans les communes de FOSSEMANANT, PROUZEL et PLACHY-BUYON. Deux jeunes ressortissants australiens et un néo-zélandais en stage pour une quinzaine de jours à la pisciculture de Prouzel ont assisté à la cérémonie de FOSSEMANANT.

Dans chacune des communes les enfants des écoles du regroupement pédagogique ont été invités à participer avec leurs parents à cette commémoration.

Chacun a reçu un petit pot de fleurs qui a été déposé devant le monument aux Morts de chaque village ainsi que sur les tombes des soldats inhumés dans le cimetière de Plachy-Buyon. Quarante enfants ont ainsi été associés à l'hommage rendu par les élus et la population venue très nombreuse. Merci encore aux enseignants qui ont accompagné les enfants dans cette démarche.



Le 5 décembre : commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord à Plachy-Buyon et participation à la cérémonie organisée par la section cantonale des ACPG-CATM à Monsures.

En outre la section a été représentée, avec ses porte-drapeau, à la cérémonie devant le mémorial de Nampty le 15 août et du 11 novembre, aux commémorations du Souvenir Français à Rancourt et Fort Mahon et au cours de différentes manifestations (obsèques en particulier)

Lionel NORMAND
Président de la section U.N.C.



L'association continue de maintenir les 2 collectes, grâce à vous donateurs de 18 à 70 ans, c'est pourquoi j'en appelle une nouvelle fois à vous tous pour que ces collectes soient maintenues à PLACHY. Il faut vous souvenir que derrière chaque poche de sang, il y a une clinique, un hôpital ou un patient qui attend et qui pourra être guéri, ou dont la vie pourra être sauvée parce qu'un donneur bénévole et anonyme aura consacré 20

minutes de sa vie pour ce simple geste.

Voici les dates des collectes 2015 :

- Mercredi 18 mars;
- Mardi 4 août;
- Mardi 22 décembre.



Nous envisageons un repas à la salle polyvalente le 21 novembre 2015.

Nous souhaitons aux lecteurs du lien une bonne et heureuse Année 2015 en espérant vous rencontrer lors de nos collectes.



La Présidente,
Martine LONGUET



La société de chasse de Plachy-Buyon vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Notre association remercie chaleureusement la municipalité pour sa subvention et les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion sur leurs propriétés.

Nous avons choisi, une fois de plus, de ne pas chasser les perdrix cette saison. Il semble que, peu à peu, leur population remonte sur la commune. Par contre, les lièvres et les faisans furent au rendez-vous et, avec notre chasse modérée, je pense qu'ils le seront encore l'année prochaine.

Le bilan comptable de la saison 2014/2015 reste bénéficiaire et nos ressources financières sont suffisantes pour poursuivre sereinement nos actions.

Nous organiserons notre prochain cochon grillé en juin 2015. Alors, avis aux amateurs!



O. Lambert.



L'année 2014 a été riche en poissons et en émotions pour la Team Dream Carp CFP ! L'association a été très présente au bord de l'eau encore cette année ! En effet ; nous avons effectué quelques enduros (Saint Sauveur : mai et juin) ainsi que deux sorties club : l'une au Domaine d'Halatte dans l'Oise et l'autre à Ciry-Salsogne dans l'Aisne ; nous sommes aussi très présents dans les eaux de la Somme !

L'association compte aujourd'hui 15 adhérents, soit 3 membres de plus que l'année précédente !

Je vous présente donc les membres de l'association par binôme (ou trinôme), tels qu'ils sont généralement représentés lors des sorties au bord de l'eau :

- Florian de Saint Riquier (président) et Clément Bouvier (trésorier)
- Aurélie de Saint Riquier et Pauline Vilbert (secrétaire)
- Emmanuel de Saint Riquier et Philippe de Saint Riquier
- Serge Grimaudo et François Hesdin
- Christophe Hecquet et Elvis Dudzik
- Alexandre Hesdin, Enzo Grimaudo et Simon Thorriagnac (nouveau membre)
- Romain Foucout et Bastien Ruet (nouveaux membres)

Nous espérons pour l'année 2015 passer encore plus de temps au bord de l'eau ; c'est donc pour cela que deux sorties club sont prévues, ainsi que peut être l'organisation d'un concours de pêche.

De plus, l'association organise son premier repas dansant à Bacouël sur Selle le 7 mars 2015 !

Nous souhaitons montrer une image positive des pêcheurs et plus particulièrement des carapistes. En effet, l'association met un point d'honneur à respecter la faune (remise à l'eau des poissons, en les soignant si possible) ainsi que la flore (ramassage et évacuation des déchets sur les postes).

Nous tenons à remercier chaque membre de l'association ainsi que notre sponsor AB Pêche pour son engagement.

Ci-joint quelques photos qui seront sans doute plus explicites !

N'hésitez pas à venir nous découvrir sur la page Facebook de l'association : Team Dream Carp CFP.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser auprès du président au 06 43 10 43 23.



Pauline
Vilbert

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 22 février 2014 dans la salle communale. L'ouverture s'est déroulée le samedi 8 mars 2014 et la clôture le 21 septembre 2014 conformément à l'arrêté préfectoral. Comme l'an dernier nous avons eu la satisfaction d'accueillir 10 jeunes adhérents à l'ouverture et au fil du temps ils se sont montrés assez assidus durant l'année halieutique.



Lionel NORMAND
avec une fario de 62 cm et 2kg500

Ce sont cent vingt kilos de truites (fario et arc-en-ciel) qui ont été déversés dans la rivière selon une périodicité fixée d'un commun accord. Cette politique de repoissonnement continue de porter ses fruits car cette année encore plusieurs truites de plus d'un kilo ont encore été capturées en divers endroits du parcours. Il convient de signaler les quelques belles truites supérieures à ce poids prises par Frédéric JOLY, Pascal LAVAL, Victor TELLIER et le président. La qualité de l'eau de la rivière contribue au bon développement de ces poissons.

Pour l'ensemble de l'année tous les pêcheurs étaient satisfaits de leur saison.



Victor TELLIER et sa belle fario

Le président se tient à votre disposition pour vous faire part de la réglementation propre à l'association, ses parcours de pêche, les prix des actions et du permis de pêche en rivière de 1^{ère} catégorie (obligatoire), même pour les jeunes, sous peine d'amende par les gardes de la fédération. Une cotisation réduite est accordée aux jeunes de moins de seize ans.

La réciprocité de pêche n'est toujours pas accordée aux autres associations du département, en particulier celle de CONTY dont les actions sont vendues, entre autres, par le bar-tabac de PLACHY.

Venez vous détendre dans la bonne humeur et nous retrouver en prenant contact avec :

- NORMAND, Lionel, président, qui assure la vente des permis de pêche (uniquement pour le jour de l'ouverture) et des actions, 5 rue de l'église à PLACHY (03.22.42.29.59).



Jour de l'ouverture



Frédéric JOLY avec une
truite de 1kg320



Pascal LAVAL et le président le jour
de l'ouverture avec une truite de
1kg250 et 2kg

Les espérantistes de la Somme continuent de se réunir régulièrement dans le cadre de l'association « ESPERANTO 80 ». Une salle municipale est gracieusement mise à notre disposition par la municipalité de Plachy.

L'esperanto est une langue internationale, simple, neutre et vivante, créée par le Docteur Zamenhof. Construits à partir de racines communes européennes, les mots se composent à l'aide de préfixes, suffixes et terminaisons qui donnent sens et montrent la catégorie grammaticale.

Cette langue est parlée par des millions de personnes à travers le monde, elle facilite les échanges, la communication et surtout elle véhicule une philosophie de paix, d'échanges et de tolérance.

Au sein de l'association, nous accueillons régulièrement des espérantistes étrangers. Cette année ce fut Miguel venant de Cuba et Firdaùs et Svetlana originaires du Tadjikistan :



L'association assure trois niveaux de cours. La possibilité est donnée à chacun de s'informer et de s'initier à l'esperanto par l'intermédiaire d'internet (lien : lernu) Plusieurs membres de notre association ont passé avec succès des examens européens d'esperanto cette année.

Chaque année lors d'un WE de novembre, des espérantistes du nord de l'Europe, se réunissent à Stella-plage (62) Des cours de différents niveaux y sont proposés, dont un d'initiation .Chaque année également, un congrès international a lieu : en

2015, il se tiendra à Lille, du 25 juillet au 1^{er} août.

Dankon al la urba konsilio de Plachy kiu akceptas nin en siaj lokoj ekde multaj jaroj
(Merci à l'équipe municipale de Plachy qui nous accueille dans ses locaux depuis de nombreuses années.)

ESPERANTO 80



Bonjour à toutes et à tous,

L'ASPP continue son petit bonhomme de chemin, et son esprit sportif et convivial permet à tous ceux qui s'y retrouvent de partager des bons moments autour du terrain.

Malgré toute cette bonne volonté, l'équipe sénior, à la lutte pour le maintien toute la saison, a malheureusement été reléguée suite à son dernier match mal négocié qui a précipité sa chute à l'échelon inférieur. Une bien mauvaise nouvelle qui aurait pu mettre à mal notre association ! Mais il n'en est rien puisque nous sommes donc repartis pour une nouvelle saison avec pas mal de nouveautés puisque l'effectif a été très largement complété pour pallier les quelques départs vers les clubs voisins aux infrastructures plus accueillantes et nous jouons désormais dans un nouveau groupe avec pas mal de déplacements au programme !

Pour nos vétérans, l'aventure continue et le plaisir a encore une fois été de la partie pour cette bande de copains qui se retrouvent chaque dimanche. Même si les jambes ne suivent pas toujours, nos moins jeunes licenciés continuent à représenter l'AS Prouzel Plachy dans tout le département même à 60 ans passés pour certains et à prendre du plaisir sur les terrains.

D'un point de vue administratif, l'équipe bénévoles a une nouvelle fois été mise à rude épreuve pour encadrer petits et grands, pour représenter nos couleurs auprès de la fédération, rénover nos installations ou encore promouvoir les manifestations sans lesquelles nous ne pourrions survivre (Tournoi FIFA, Soirée Beaujolais, Téléthon...). Mais ils ont une nouvelle fois répondu « présents » donc merci à eux, car sans ce cocktail d'anciens et de moins anciens de l'ASPP, de passionnés et de fervents supporters bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, il n'y a pas d'association.

Pour conclure, malgré les difficultés (financières, encadrement, infrastructures...) le partenariat avec l'ES Vers Sur Selle et le FC Saleux tourne toujours et nous permet d'engager des équipes de jeunes. Quel plaisir de les voir jouer ! Cependant, cette action est à renouveler chaque saison car après avoir initié les jeunes de nos villages, ceux-ci se tournent souvent vers d'autres clubs des environs aux moyens et infrastructures incomparables avec les nôtres même si les coups de main nombreux donnés par l'équipe de la municipalité de Prouzel en matière d'entretien du terrain ont permis d'améliorer sensiblement notre quotidien.

Si vous voulez compléter nos effectifs, si vous vous sentez l'âme d'un encadrant ou si vous voulez voir à quoi ressemble cette petite association qui perdure au milieu de grandes, n'hésitez pas, nous vous accueillerons les bras grands ouverts!!! Et si vous souhaitez suivre nos aventures comme nos membres et nos supporters n'hésitez pas à visiter le site Internet du club et y laisser votre petite contribution ! Ce site reste une référence dans le département en étant suivi par 4000 visiteurs en moyenne... par jour !

<http://prouzel-plachy.footeo.fr>

Le Président de l'AS Plachy Prouzel,
Loïc NEVEU



SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE : UN CLUB EXISTE DANS LE VILLAGE

Notre club comptait l'année dernière 74 adhérents et ne demande qu'à vous accueillir débutant comme confirmé. Vous trouverez des partenaires sympathiques et pourrez participer à des activités durant l'année comme une sortie au tournoi de Paris Bercy, la participation à notre tournoi interne ou encore la soirée « Tennis Détente » animée par Thierry FARDOUX tous les lundis de 20h à 22h.

École de tennis à la rentrée pour les plus jeunes dès 8 ans jusqu'aux adultes tout niveau avec notre gentil moniteur, Thomas LECOUTRE tous les MARDIS de 18h à 22h. Qu'on se le dise!



Le 1er novembre nous nous sommes rendus aux demi-finales du tournoi de PARIS-BERCY et avons mesuré les progrès qui nous restent à accomplir en regardant : Djokovic, Raonic, Berdich, Nishikori ou encore les frères Bryan en double !

Adhésion 2014/2015

Enfant/Ado moins de 16 ans : 15 €

Adulte : 30€

Uniquement pour les habitants des villages de la Communauté de Communes du Canton de Conty

CONTACT DU CLUB

Jean-Michel SALON

03 22 42 78 73

À PLACHY-BUYON

jm.salon@orange.fr

Site à l'adresse : <http://tccv.olympie.in>

Tournoi : la remise des récompenses

Vainqueurs :

Thierry FARDOUX (en simple) face à Reynald LENGLET.

T. FARDOUX & JM SALON (en double)

Alexandre FOURNIER (en consolante)



Les dates à retenir pour 2015

Vendredi 20 mars : Assemblée Générale

Avril/mai/juin (12 & 13 juin = Finales) : Tournoi interne

Samedi 29 août, mercredi 2 et samedi 5 septembre : Permanences à la salle des associations de Plachy-Buyon pour les réinscriptions aux cours, adhésions et accès à la salle multisports

Mardi 15 septembre : Reprise de l'école de tennis

Fort de ses 92 licenciés à la fin de saison 2013/2014, le Basket Ball Club du Contynois a pris toute sa place au sein du Comité de la Somme de Basket Ball auquel il est affilié.

De bons résultats sont venus couronner la fin de saison dernière avec les minimes garçons qui ont remporté la finale de la coupe de la Somme face à l'équipe de Péronne, tandis que de leur côté les minimes filles se sont inclinées en finale de cette même coupe face au Métropole Amiénoise Basket Ball.

Bravo à toutes nos équipes ainsi qu'à leurs coachs qui ont tout au long de la saison défendu les couleurs du club dans leurs championnats respectifs.

Pour cette nouvelle saison, nous continuons à accueillir les enfants nés



Soirée annuelle du club à Loeuilly le 23 mars 2014



Équipe poussins au tournoi de Flixecourt avec leur coach Aymeric - octobre 2014



Coupe Somme finale minimes filles le 24 mai 2014 à Boves



Coupe Somme finale minimes garçons le 25 mai 2014 à Boves

entre les années 2000 et 2009 au sein de nos équipes, ainsi que les adultes hommes ou femmes en catégorie loisirs. Les entraînements ont lieu à la salle omnisports de Plachy Buyon.

Le prix des licences pour cette saison varie de 60 € à l'année pour l'école de mini Basket jusqu'à 80 € par an pour les adultes en catégorie loisirs.

La traditionnelle soirée annuelle du Club aura lieu le samedi 21 mars 2015 à la salle des fêtes de Loeuilly.

Pour tous renseignements venez nous rencontrer à la salle omnisports de Plachy Buyon les lundis soir, mercredis après midi, jeudis soir ou encore les vendredis soir. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 03.22.42.91.16.

Etienne FERCOT
Président

La pratique du Badminton est de nouveau possible à la salle des sports de Plachy –Buyon le mardi de 16h à 18h et le jeudi de 14h à 16h et de 20h à 22h. C'est dans la bonne ambiance que s'affronte la douzaine d'adhérents composée pour moitié d'adolescents. Pas de compétition officielle mais un esprit compétiteur permet à chaque joueur de progresser.

Renseignements au 03 22 38 22 25.

Le Président ,
Frédéric Chivot.





Pour nous maintenir en bonne forme, nous avons la chance de bénéficier dans notre village d'une salle polyvalente agréable où les membres du club de gymnastique peuvent évoluer dans une ambiance détendue. Les personnes qui désirent entretenir leur santé et leur forme pourront nous rejoindre pour la saison prochaine.

Les cours sont toujours donnés par un(e) moniteur(trice) diplômé(e) dans une ambiance agréable. Ils sont destinés aux adultes comme aux adolescents et sont protégés par une assurance. Il est simplement nécessaire de produire un certificat médical de moins d'un an.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, vous avez la possibilité de venir assister et (ou) participer à une séance à la rentrée prochaine afin de voir si cette activité peut vous convenir. Nous serons heureux de vous accueillir.

En cette saison 2014/2015 les cours ont lieu les jeudis de 19 h à 20 h. Le tarif est de 70 € comprenant la licence et l'assurance de base.

Si ces jours et heures ne vous convenaient pas, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Peut-être pourrions-nous organiser un autre groupe en fonction de la disponibilité de la monitrice (ou du moniteur), de la salle et du nombre d'inscrits à cette nouvelle séance.

Pour tout renseignement, merci de contacter Janine Lemoine – présidente de l'association au 03.22.95.51.64.

L'équipe « GYM »



Le baby gym du Val de Selle a rouvert ses portes pour cette rentrée 2014/2015, avec un peu de retard. En effet, suite à la réforme des rythmes scolaires, notre organisation a été chamboulée.

C'est avec l'UFOLEP que nous réitérons l'aventure, sous un concept nouveau, encore plus complet.

En effet, les enfants de 3 à 7 ans peuvent participer à cet éveil sportif. Pour les plus jeunes, c'est un éveil corporel ludique, pour les plus âgés, c'est aussi un éveil corporel individuel associé à des sports collectifs, des activités qui varient sur toute l'année, grâce à l'UFOLEP, qui aide nos communes à promouvoir le sport et le développement individuel et collectif, en respectant des règles éthiques. Pendant 1h, les activités varient et changent de semaine en semaine, permettant une évolution dans l'apprentissage au sport de l'enfant.

La séance se termine par un temps de relaxation en musique ... ce qui plaît aux plus jeunes comme aux plus grands.

Séance de 16H30 à 17H30, tous les mercredis, hors vacances scolaires, de septembre à juin, à la salle polyvalente de Plachy Buyon, dans l'enceinte de l'école ; maximum 12 enfants par groupe ;
si plus de 12 enfants, un créneau horaire s'ouvre de 15H30 à 16H30 pour les plus âgés (certains enfants font encore la sieste) prix 130 euros, payable en 3 fois

Pour plus d'informations, contacter Mme TURUT Leila, par mail ou téléphone, inscription encore possible en cours d'année avec essai gratuit

Leila TURUT BENABID
Présidente du BGVS



Exemple d'un atelier sport avec parcours d'équilibre

Prendre soin de soi, avec le yoga

Le yoga n'est pas un sport mais une discipline d'harmonisation et de développement des facultés psychiques et corporelles.

Pas de compétition, pas de recherche de performances, seulement une recherche du bien de soi.

L'âge ou l'état de santé des pratiquants importent peu lorsqu'ils sont accompagnés par un enseignant compétent.

Constitué de mouvements adaptés à tous, le yoga se pratique sans forcer, sans fatigue, sans peine même pour les articulations.

Idéal pour entretenir son corps ou pour lui apporter une souplesse perdue, le remettre en forme après une opération, freiner l'arthrose, etc., tout en douceur la pratique des postures de yoga apporte un mieux être, une réelle détente.

Idéal pour amener le mental à un état de concentration, le yoga par le travail de la respiration aide à prendre du recul, à gérer au mieux le stress, à évacuer, à retrouver un esprit plus calme.

Le petit plus de Plachy est que la pratique du yoga se fait le vendredi soir... ce qui permet d'aborder le week-end sans les tensions de la semaine écoulée.

Une séance de yoga vous est proposée chaque semaine à Plachy Buyon, espace Marie-Antoinette Wallet, le vendredi de 20 à 21 h. vous avez la possibilité de participer à deux séances avant de vous inscrire.

Tenue décontractée, il suffit de ramener un tapis, une petite couverture, un coussin... et d'éteindre son portable !!

Contact : Marie-Christine, enseignante – tél. : 03 44 04 95 69,
mcyogi58@hotmail.fr



Orchestre de six musiciens à votre disposition pour toute animation.
Pour l'année 2015 qui arrive, nous poserons nos instruments sur plusieurs manifestations du CENTENAIRE 1914-1918 en tenues militaires dans la région NORD PAS DE CALAIS PICARDIE !!

Avec le plaisir de vous retrouver dans une ambiance NOUVELLE ORLÉANS.

SEE YOU SONG !



Philippe MELEN
« Les Dixieland Combo »
Jazz New Orléans

BOULANGERIE PÂTISSERIE

M. et Mme MOLLET Michel
45 rue des Clabaudois - 03 22 42 08 92

CHOCOLATERIE « Les chocolats de Nicolas »

M. et Mme HAAG Nicolas
1 grande Rue – Hameau de Buyon
03 22 95 57 12 – 06 03 49 46 99
Nicolas.haag@sfr.fr

PHARMACIE

Mme SCHMARTZ-VERMANDEL Anne
10 rue du Capitaine Hémir Mézan
03 22 42 76 49 – Fax : 03 22 42 08 85

CAFÉ – TABAC – PRESSE « L'Annexe »

M. et Mme CAVENEL Fabrice
1 route de Conty - 03 22 42 00 27

FLEURISTE

Mme COTEL Charlotte
8 rue du Capitaine Hémir Mézan - 06 09 99 52 45
c_cotel@hotmail.fr

INSTITUT DE BEAUTÉ « Le SPA »

Mlle CHARPENTIER Élise
5 rue Edouard Philogène Wallet - 03 22 42 95 47

**COIFFURE, MAQUILLAGE PROFESSIONNEL
ET ARTISTIQUE**

Mme DEFENTE Caroline
1 chemin du Moulin - 07 81 96 58 28

TAXI « Taxi Plachy-Buyon »

Gares – Aéroports, tous transports – toutes distances
M. MOREL Alexandre
06 85 22 34 30
Morel.alexandre@wanadoo.fr

**TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET
INTERURBAINS**

M. PILLON David
Hameau de Buyon - 03 22 42 12 23

GARAGE FOURNIER

Entretien et réparation des véhicules auto moto
de toutes marques
M. FOURNIER Alexandre
14 allée de l'Ecce Homo - 06 95 60 44 51

INFORMATIQUE Société Dizibao

Dépannage informatique et ADSL
M. HENOCQUE Manuel
20 rue des Alouettes - 06 15 70 01 59
contact@dizibao.fr – www.dizibao.fr

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE - Aid'O travaux

M. LECLERCQ Jean-Philippe
Route de Saint-Sauflieu
03 22 89 22 90 – 03 60 73 80 27
aidotravaux@wanadoo.fr

S.A.S. LES CHARPENTIERS DES EVOISSONS

Pose de charpente traditionnelle
ou industrielle, bardage bois
M. LECOINTE Antoine
1 résidence de l'Orée - 06 22 14 20 96
lescharpentiers.evoissons@orange.fr
www.lescharpentiers-evoissons.com

MAÇONNERIE

Travaux de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment
M. GONTRAND Ely
51 rue des Clabaudois - 03 22 42 75 77

ÉBÉNISTE ARTISAN

M. VANDEPITTE Willy
5 chemin de Saint-Sauflieu - Hameau de Buyon
03 22 42 77 41

TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET PVC

M. CAPART Stéphane
20 avenue des Mésanges
03 22 45 28 90 - 06 03 96 81 34

TRAVAUX EXTÉRIEURS

B.F. Services – tonte, taille, élagage, aménagements,
ramassages de feuilles...
M. BELLARD Frédéric
9 rue de l'Église - 06 19 76 35 43
frederic.bellard@hotmail.fr

COMMERCE DE GROS MATÉRIEL AGRICOLE

Établissements Christian Bellegeule
13 rue du Commandant André Dodart - 03 22 42 71 28

TOUS TRAVAUX DE PETIT TERRASSEMENT

M. FRANÇOIS Romain
26 rue du Commandant André Dodart - 06 86 45 47 78

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES RURAUX

CHAMBRES D'HÔTES

Mme PILLON Jacqueline
« L'herbe de Grâce »
Hameau de Buyon - 03 22 42 12 22

GÎTE RURAL

M. WYDRZYNSKI Raoul
16 rue du Commandant André Dodart
03 22 71 22 70 (pour réservation)

GÎTE RURAL « La clé du Bonheur » (Gîte labélisé)

Mme COTEL Charlotte
8 rue du Capitaine Hémir Mézan - 06 09 99 52 45



Après avoir exercé deux ans en tant qu'auto-entrepreneur, Alexandre Fournier passe à la vitesse supérieure et vous ouvre les portes de son atelier où vous pourrez faire entretenir et réparer vos véhicules auto moto de toutes marques. A la recherche d'une occasion ? Il vous accompagnera dans la recherche du véhicule idéal.

Alexandre vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Garage Fournier
14 allée de l'Ecce Homo
06.95.60.44.51

Coiffure, maquillage professionnel et artistique, laissez vous tenter par un service de qualité à votre domicile.

Caroline DEFENTE
Moulin « Le Marottin »
07.81.96.58.28



Petit terrassement et tranchée (tout à l'égout), débroussaillage tout terrain, dessouchage, curage ...

FRANÇOIS Romain
26 rue du Commandant André Dodart
06.86.45.47.78
Email : romain.francois6@orange.fr

Votre ordinateur fonctionne mal ou est en panne, il semble ne plus répondre ...

Vous voulez être dépanné rapidement ...

Vous désirez ne pas payer des sommes exorbitantes ...

Vous ne voulez pas être obligé de rapporter votre ordinateur au SAV, et être privé de votre machine pour plusieurs jours ...

Pourquoi ne pas faire appel à un vrai spécialiste du dépannage sur site ? Nos techniciens sont là pour vous dépanner le plus rapidement possible car nous savons la plupart du temps réparer en moins d'une heure, ceci est un gain de temps, d'argent et d'énergie pour vous

92% du temps nous réparons sur site mais si ce n'était pas possible, nous disposons d'un service de prêt d'ordinateur pour ne pas vous laisser sans outil le temps d'une réparation.

Manuel Hénocque

20 rue des Alouettes (pas de magasin)

03.22.42.04.72 ou 06.15.70.01.59

Email : contact@dizibao.fr

Site internet : www.dizibao.fr



Vous recherchez un fabricant de charpente traditionnelle ? Vous avez besoin d'un poseur de charpente industrielle ? Une réparation urgente sur charpente de grange ou de maison. Ne cherchez plus ! Vous êtes au bon endroit.

Vous prévoyez de construire ou de modifier un balcon ? Vous souhaitez ajouter des lucarnes à votre toit ? Avec **les charpentiers des évoissons**, élargissez votre espace de vie, entretenez votre cage d'escaliers ou mettez-vous à l'abri des maladies du bois.

Antoine Lecointe

1 résidence de l'Orée

06.22.14.20.96

Email : lescharpentiers.evoissons@orange.fr

Site : www.lescharpentiers-evoissons.com



JANVIER

- Vendredi 9 : vœux du maire.
- Samedi 10 : repas bibliothèque.
- Jeudi 15 : AG amicale des aînés.
- Dimanche 18 : AG UNC.

FÉVRIER

- Samedi 14 : défilé de « Mardi gras »
- Du samedi 22 février au samedi 7 mars : ALSH

MARS

- Dimanche 8 : repas des aînés
- Mercredi 18 : don du sang
- Vendredi 20 : AG Tennis
- Samedi 21 à 20 h 30 : spectacle musical comique « Quintet à Couacs » dans la salle des fêtes
- Dimanche 21 : premier tour des élections départementales
- Samedi 28 : parcours du cœur
- Dimanche 29 : deuxième tour des élections départementales

AVRIL

- Mercredi 1er : début du tournoi de tennis
- Du samedi 25 avril et samedi 9 mai : ALSH

MAI

- Vendredi 8 mai : victoire 39/45
- Dimanche 10 mai : marché du Printemps et réderie des parents d'élèves
- Dimanche 31 mai : fête du village

JUIN

- Samedi 6 : fête de l'école
- Vendredi 12 : concert Chœur d'Arti'Show
- Vendredi 12 et samedi 13 : tournois de tennis
- Dimanche 14 : Méchoui UNC à Fossemanant
- Cochon grillé de la société de chasse (date non fixée)

JUILLET

- Du 1er au 31 : ALSH
- Lundi 13 : repas républicain / Feu d'artifice
- Mardi 14 : Fête nationale

AOÛT

- Mardi 4 : don du sang
- Samedi 29 : permanence des inscriptions Tennis

SEPTEMBRE

- Mercredi 2 : permanence des inscriptions Tennis
- Samedi 5 : permanence des inscriptions Tennis
- Mardi 15 : reprise des cours de tennis

OCTOBRE

- Dimanche 11 : UNC - Repas
- Dimanche 25 : Semi marathon de l'Ecce Homo
- Du samedi 17 au samedi 31 : ALSH

NOVEMBRE

- Mercredi 11 : Armistice 14-18
- Dimanche 15 : bourse aux jouets
- Samedi 21 : repas don du sang
- Samedi 28 : soirée foot

DÉCEMBRE

- Samedi 5 : UNC - AFN
- Jeudi 10 : Noël de l'amicale des aînés
- Samedi 12 : Noël des enfants
- Samedi 19 : colis des aînés
- Mardi 22 : don du sang
- Elections régionales (dates non fixées)

Directeur de la publication :

Mairie de Plachy-Buyon (80160), 2 rue du Commandant André Dodart - 03 22 42 74 26

La commission communication :

Laurie BUQUET, Frédéric CHIVOT, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Michel SALON

Mise en page :

Hélène VERMEULEN

Textes :

Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 41ème bulletin municipal.

Impression :

Éditions Norsud - 80136 RIVERY - 03 22 89 02 02



**Commune de
Plachy-Buyon**

Tel / Fax : 03-22-42-74-26

E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Lat : 49° 48' 59.04" n – Long : 2° 13' 10.92" E

Résidence de la Peuplerie

Place du Petit Plachy

Mairie
Eglise

Cimetière

Commune de Prouzel

